



CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

LES ENGAGEMENTS DE L'ANP

Page 3

APRÈS LE CHOLÉRA

LA GALE FAIT SON APPARITION

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3635 | Jeudi 7 mars 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EXAMEN DE FIN D'ANNÉE

PAS DE REPORT

Page 4

DES TV ÉTRANGÈRES S'ADONNENT À DE LA MANIPULATION

FAUX SCOOPS ET VRAIS BOBARDS

Page 4



EXPORTATION DE VEHICULES

LE LANCEMENT PRÉVU EN 2019

Page 5



TIPASA

INCENDIE À L'USINE DE TONIC

Page 24



21
dossiers de candidature à la présidentielle en étude au CC.

28
personnes décédées en 1 semaine dans des accidents de la route.

55
mille investissements à l'échelle nationale de 2002 à 2018.

Le coût du hadj 2019 fixé à 565.000 DA

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a appelé les hadjis concernés par la saison du hadj 2019 à s'acquitter de la totalité du coût du hadj, fixé à 565.000 DA, billet d'avion inclus, et ce au niveau des filiales de la Banque d'Algérie à travers toutes les wilayas du pays.

Lors de l'opération de paiement, qui s'étalera du 11 mars jusqu'au 11 avril 2019, les hadjis doivent être munis d'une attestation de succès au tirage au sort, du passeport biométrique et d'un certificat médical. L'Office national du pèlerinage et de la omra a appelé, de son côté, les hadjis algériens désirant voyager avec des agences de tourisme et de voyages à s'assurer que celles-ci figurent dans la liste des quarante-deux (42) agences agréées pour l'organisation du hadj 2019, a indiqué un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO). Les hadjis peuvent, pour cela, vérifier la liste sur le site électronique de l'Office : www.onpo.dz. A noter que pour la prochaine saison d



une seule tranche au niveau de la Banque d'Algérie (BA), les services d'Air Algérie devant prélever leurs droits directement auprès de la BA.

L'association Echifa au chevet des malades à Constantine



Trente-cinq interventions chirurgicales compliquées ont été effectuées la semaine dernière dans deux établissements de santé de la wilaya de Constantine, à l'initiative de l'association

franco-algérienne Echifa. Réalisée dans le cadre d'une coopération algéro-française dans le domaine de la santé, cette action lancée du 23 au 28 février dernier a permis à plusieurs patients de bénéficier d'interventions chirurgicales compliquées dans différentes spécialités, dont la chirurgie orthopédique et pédiatrique.

Ces interventions chirurgicales, effectuées par une équipe pluridisciplinaire de l'association Echifa, composée essentiellement d'une dizaine de médecins algériens résidant en France, ont touché d'autres spécialités médicales concernant également les spécialités de la gastro-entérologie, la gynécologie-obstétrique.

Aussi, six opérations parmi ce nombre global ont concerné des enfants hospitalisés à l'hôpital pédiatrique d'El Mansourah, réalisées par deux praticiens spécialistes en chirurgie infantile, tandis que le reste a été effectué au centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis, situé au chef-lieu de wilaya.

La sauvegarde de l'enfant en danger fixée par un décret exécutif

Un décret exécutif, fixant les conditions que doivent remplir les personnes et les familles dignes de confiance pour la sauvegarde de l'enfant en danger, a été publié au Journal officiel.

Selon ce décret, qui vient en application des dispositions de la loi relative à la protection de l'enfant de 2015, l'enfant en danger est remis à une personne ou à une famille digne de confiance par ordonnance du juge des mineurs, en application des dispositions de cette loi.

La personne digne de confiance doit être de nationalité algérienne, de bonne moralité et de bonnes mœurs, jouir de ses droits civiques et politiques, jouir de la capacité physique

et mentale, avoir les moyens matériels suffisants pour couvrir les besoins de l'enfant (article 3). Il peut être exigé que la personne digne de confiance soit du même sexe que l'enfant, si l'intérêt supérieur de ce dernier l'exige.

La personne et la famille dignes de confiance doivent être inscrits sur la liste nominative, dressée et tenue par le juge des mineurs, au niveau de chaque juridiction et dont il veille, périodiquement, à son actualisation.

Toutefois, si l'intérêt supérieur de l'enfant l'exige, le juge des mineurs peut choisir la personne ou la famille digne de confiance en dehors de la liste prévue au présent article, qui remplit les conditions fixées au présent décret.



D
I
X
I
T



NOURIA HAFSI, SG DE L'UNFA
"Les participants aux marches pacifiques ont donné une leçon à tous ceux qui tentent d'ébranler la stabilité et la sécurité du pays."

Un cafard vivant tiré de l'oreille d'une... jeune femme

Une jeune chinoise de 17 ans s'est retrouvée avec un cafard coincé... dans une oreille. Elle s'est rapidement adressée à un médecin et tout est bien qui finit bien, a précisé le Daily Mail. L'histoire a commencé mercredi dernier, lorsque la jeune patiente a ressenti des douleurs à l'intérieur de l'une de ses oreilles, a raconté le Daily Mail. Elle a décidé d'aller voir un médecin et celui-ci en a retiré un cafard. La vidéo a été diffusée sur le site chinois Pear. Le médecin qui a soigné la jeune fille a indiqué à Pear que tous les petits insectes, comme les cafards, les moustiques et même les araignées, pouvaient se glisser dans les conduits auditifs humains. Il a exhorté les victimes à solliciter une assistance médicale dans de tels cas.

Un pitbull ému par le... Roi lion à la télévision

Luna, un jeune chiot de 4 mois de race pitbull, semble apprécier la télévision. Lorsque son propriétaire regarde *le Roi lion*, le chien s'arrête soudainement de jouer. Il se fige devant l'écran et se met à pleurer en découvrant les images de Simba pleurer sous la dépouille de son père dans le film. Évidemment son maître craque littéralement quand son chien fait ça. Il l'a filmé et a partagé la vidéo sur YouTube.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les engagements de l'ANP

L'Armée nationale populaire (ANP) "restera toujours le gardien loyal des intérêts suprêmes de la patrie" dans le respect de la Constitution et des lois de la République.

PAR LAKHDARI BRAHIM

C'est ce qu'a affirmé le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, lors d'une visite de travail et d'inspection à l'Académie militaire de Cherchell.

"Soyez sûrs que l'ANP, consciente des problèmes sécuritaires que connaissent certains pays de notre environnement géographique proche et lointain, connaît pertinemment les dessous et les dimensions de tout ce qui se passe autour de nous avec tout ce que cela représente comme risques et menaces sur notre pays qui demeure ciblé par ses ennemis, et tant envié pour le bienfait de la sécurité dont jouit son peuple. Cette conscience au sein de l'ANP fait d'elle une Armée éveillée et vigilante. Une Armée qui restera toujours le gardien loyal des intérêts suprêmes de la patrie conformément à la Constitution et aux lois de la République", a-t-il déclaré lors d'une rencontre tenue à l'Académie militaire de Cherchell "le défunt Président Houari Boumediene". Gaïd Salah a soutenu, dans son allocution prononcée devant les cadres et les stagiaires de l'Académie, que l'armée algérienne "saura, grâce à l'aide d'Allah, être à la hauteur de la responsabilité qu'elle est appelée à assumer dans toutes les conditions et les circonstances", soulignant que "tout le monde sait que l'Algérie est forte avec son peuple et sûre avec son Armée". Le vice-ministre de la Défense nationale a rappelé, à l'occasion, les engagements de l'ANP et son entière disposition à réunir les conditions de sécurité qui permettront au peuple algérien de s'ac-



quitter de son devoir et exercer son droit électoral dans un climat de sécurité et de quiétude. "L'Algérie s'apprête à accueillir une importante échéance nationale et tout le monde sait qu'au sein de l'ANP et de l'ensemble des autres corps de sécurité, nous sommes résolument engagés à garantir à l'Algérie et à cet événement toutes les conditions de sécurité nécessaires afin de permettre à notre peuple d'exercer son droit et son devoir de vote dans un climat de sérénité, de quiétude et de stabilité", a-t-il encore affirmé, estimant que "telle est la lourde responsabilité nationale que tout un

chacun devra assumer". Par ailleurs, lors de cette rencontre tenue en compagnie du général-major Saïd Chengriha, commandant des forces terrestres, du général-major Ali Sidane, commandant de la 1^{re} Région militaire et du général-major Belkacem Bouafia, commandant de l'Académie, Gaïd Salah a mis l'accent, sur la grande importance qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP au système de formation en général et à l'Académie militaire de Cherchell en particulier.

Le général de corps d'Armée a rappelé, à ce titre, les efforts fournis, sans cesse, pour

le développement de toutes les composantes de l'ANP, mettant l'accent sur "le lien fort entre le peuple et son Armée qui ne cesse de se raffermir jour après jour". Il a souligné également que "tous les pas ambitieux de développement franchis par nos Forces armées font partie intégrante des ambitions de notre peuple".

"Au regard de cette lourde responsabilité qui lui est assignée, et tenant compte des impératifs de l'accomplissement des nobles missions qui lui incombent, vous devez être conscients, voire fiers que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, poursuivra le processus de développement du corps de bataille, et œuvrera inlassablement et sans répit à organiser ses différentes composantes et à promouvoir ses capacités humaines et matérielles, pour constituer ainsi un système, dont les composantes sont complémentaires, cohérentes et aux actions coordonnées, afin que le peuple algérien puisse s'enorgueillir de ses fils dans l'ANP et compter sur eux", a-t-il martelé.

Notre Armée, a-t-il poursuivi, "pourra à son tour louer l'abondance des liens de fraternité et de solidarité sincères, qui ne cessent de se renforcer avec son peuple, il s'agit là de marques distinguées reflétant la solidité du lien entre le peuple algérien et son Armée".

Le vice-ministre de la Défense nationale s'est félicité, à l'occasion, de "ces liens nobles et sincères avec le peuple, auquel nous exprimons en tant que militaires, toute notre reconnaissance et gratitude".

"Ces liens nous motivent davantage à aller de l'avant avec détermination et persévérance afin de perpétuer le message de Novembre, et préserver le legs des valeureux chouchas, à qui nous devons rendre hommage et honorer le serment de ceux qui, hier, ont arraché la liberté de leur patrie au prix de leurs vies, et de ceux qui ont fait offrande de leurs âmes et sangs pour la stabilité et la sécurité de l'Algérie en répondant à l'appel du devoir national", a-t-il encore affirmé.

R. N.

L. B.

ASSAINISSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES

Derbal revient à la charge

PAR RACIM NIDAL

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a souligné, mardi à Saïda, que l' élu, "quelle que soit sa position, est un responsable politique, mandaté au service du peuple".

Animant une conférence de presse au siège de la permanence de wilaya de la HIISE, M. Derbal a déclaré que l' élu est délégué par le peuple pour défendre ses droits et veiller à ses intérêts, rappelant que la Constitution algérienne accorde la souveraineté au peuple. "Le choix d'un candidat est une délégation pour l' élu", a expliqué le président de la HIISE, qualifiant l' abstention de voter de "défaillance" de la part du citoyen qui ne s' acquitte pas de son devoir électoral et renonce à son droit de déléguer une personne à laquelle il fait confiance pour protéger ses intérêts.

Par ailleurs, Abdelwahab Derbal a insisté sur l' importance de l' assainissement des listes électorales et son impact sur le taux de participation aux élections.

Au passage, il a réaffirmé que l' Etat a fourni de grands efforts dans l' opération d' assainissement des listes électorales (radiation de personnes décédées et non déclarées, des doubles inscriptions et de

ceux ayant perdu leur droit de vote pour délits), soutenant que cette opération "a réalisé de bons résultats à ce jour."

Abdelwahab Derbal a appelé les membres des permanences de wilayas de la HIISE à utiliser les médias publics et privés pour éclairer et informer l' opinion publique.

La délégation de la Haute instance indé-

pendante de surveillance des élections présidée par Abdelwahab Derbal a visité le siège de la permanence de wilaya de la HIISE et le siège d' APC de Saïda où elle s' est enquis du taux d' avancement des préparatifs en cours en prévision de l' élection présidentielle du 18 avril 2019.

R. N.

MISSION D'OBSERVATION POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La Ligue arabe au rendez-vous

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abou el-Ghit, ont signé mercredi au Caire un accord portant sur l' envoi d' une mission d' observation pour l' élection présidentielle du 18 avril prochain, apprend-on auprès du ministère des Affaires étrangères. "(...) la Ligue des États arabes a accédé à la demande algérienne de participer à l' observation internationale de l' élection présidentielle, en marquant l' intérêt qu' elle porte pour la réussite de ce rendez-vous important", selon la même source qui précise que. Messahel et Abou el-Ghit ont a procédé à la signature d' un accord "portant sur l' envoi d' une mission d' observation électorale".

Au terme de cet accord et comme pour les échéances électorales précédentes, l' organisation panarabe participera à l' observation internationale de l' élection présidentielle d' avril prochain.

La mission d' observation de la ligue arabe se joindra à celle de l' Union africaine, de l' Union européenne, de l' organisation de la coopération islamique et des Nations unies, a-t-on souligné.

Le secrétaire général de la ligue des États arabes a loué, à l' occasion, "l' attachement de l' Algérie à réunir toutes les conditions de transparence et de régularité pour ce scrutin, y compris en invitant des organisations régionales et internationales à l' observation de cette élection".

AHD 54

Rebaïne pour la sécurité et la stabilité du pays

Le président du parti AHD 54, Ali Fawzi Rebaïne, a salué mercredi à Alger, les marches pacifiques organisées à travers plusieurs wilayas, insistant sur l'importance de préserver la sécurité et la stabilité du pays. Intervenant lors d'une conférence de presse, M. Rebaïne a mis en avant le caractère pacifique ayant marqué les marches populaires organisées à travers le pays, soulignant "la nécessité de préserver la sécurité et la stabilité du pays pour lequel 1,5 million de chahids ont sacrifié leurs vies".

Qualifiant les revendications des participants à ces marches de "légitimes", M. Rebaïne a exhorté "le pouvoir à les satisfaire".

Il a également formé le vœu de "voir la situation actuelle se dénouer, à la faveur de l'unification des rangs et l'ouverture d'une nouvelle page pour la promotion et la prospérité du pays".

Il a rappelé, par ailleurs, le dépôt de son dossier de candidature pour la présidentielle du 18 avril auprès du Conseil constitutionnel et la collecte de "près de 80.000 signatures", estimant que "les élections demeurent le moyen pacifique pour opérer le changement".

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Le ministère de l'Éducation écarte tout report

Les examens de fin de l'année scolaire auront bien lieu à la date prévue, selon Medjadj Messeguem, l'inspecteur inspecteur général au ministère de l'Éducation.

"Les examens de fin d'année se tiendront bien, selon le calendrier préalablement arrêté par le ministère", a-t-il assuré mercredi matin sur les ondes de la radio, en réponse aux syndicats qui réclament déjà le report à cause de la situation politique exceptionnelle que vit actuellement le pays.

Pour le collaborateur de Mme Benghabrit, "l'école n'est pas un espace de l'exercice d'activités politiques", insistant que "les examens se tiendront à la date arrêtée".

R. N.

DES TV ÉTRANGÈRES S'ADONNENT À DE LA MANIPULATION

Faux scoops et vrais bobards

Les marches populaires en Algérie ont fait l'objet de manipulations visibles par des TV étrangères tant européennes qu'arabes.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des images de guerre en boucle et des arrestations massives ont été diffusées alors que les manifestations publiques n'ont pas bénéficié d'un traitement objectif. Sur les écrans de France 24 dans sa version arabe et anglaise, les images chocs de "casqueurs et odeurs de fumées" ont été relayées sans discontinuité. Les présentateurs entament leurs sujets par des jeunes en proie à la violence en montrant la mise à sac d'un hôtel et d'une agence bancaire. Des images qui n'ont montré qu'un aspect des manifestations publiques qui se sont déroulées dans le calme, de l'aveu de tous les observateurs. Sur la BBC version arabe, de vieilles images datant d'octobre 1988 ont été montrées à l'écran alors que le débat se déroule en 2019. Sous prétexte de relancer le processus de démocratisation en Algérie depuis la fin des années 80, on voyait des images de jeunes de cette époque qui "cassaient les édifices publics" sous le sobriquet de la révolte des jeunes. La chaîne El Ghad qui se singularise dans ces scénarii, préfère donner la parole à de "jeunes désœuvrés" ne tenant pas un discours cohérent alors que le correspondant avait un large choix d'interviews avec des citoyens de toutes catégories. Pour sa part, la chaîne El



Djaziira El Moubasher (direct) n'a pas hésité à diffuser les images du CHU de Genève où se soigne le Président Bouteflika poussant l'insolence jusqu'à montrer une image dégradante de l'état de santé du chef de l'État. Une grave entorse aux règles de l'éthique pousse ces TV à grande audience à jouer sur la fibre sentimentale de ces téléspectateurs algériens. Des entretiens sont aussitôt animés avec des citoyens algériens résidant en Suisse qui se permettent tous les "ragots" et autres infos de "caniveau" sur la personne du Président, sachant que c'est au personnel soignant et aux autorités algériennes d'en informer le public. Sous prétexte de verrouillage de l'information, ces médias "travaillent" selon leurs propres agendas l'opinion publique selon un dosage allant dans le sens du sensationnel et du fait brut en diffusant des images résultant des autres conflits. Une chaîne proche des

thèses de la mouvance islamiste recycle les images datant de la tragédie nationale pour illustrer à coup de fake news et de désinformations systématiques sur toute l'actualité brûlante nationale. La palme d'or revient à El Magharibia (chaîne de proximité islamiste) dans la manipulation par des émissions où les raccourcis, les insultes et le parjure sont légion. Les images montrent généralement des quartiers sordides et des terrains vagues pleins de débris pour illustrer uniquement le côté sombre du pays. En l'absence de toute déontologie, ces chaînes déversent leur fiel sans retenue où l'opinion partielle l'emporte sur le débat objectif et où l'insulte et les accusations gratuites sans fondements sur des personnes s'érigent en dogme.

F. A.

RÈGLEMENT DE LA CRISE EN LIBYE

Messahel réitère la position de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a pris part, mardi au Caire, à une réunion ministérielle de la Tripartite sur la Libye qui a également regroupé les ministres des Affaires étrangères d'Égypte, Sameh Choukri et de Tunisie, Khemaies Jhinaoui.

Dans son intervention, M. Messahel a réitéré "l'approche algérienne fondée sur le triptyque de la non-ingérence, l'équidistance et l'appropriation par les Libyens du processus de règlement de la crise dans leur pays", rappelant "l'importance du dialogue inclusif et de la réconciliation nationale pour la mise en œuvre du plan d'action onusien".

Il a également renouvelé "l'appui constant" de l'Algérie au rôle de l'Onu et aux efforts du représentant spécial du secrétaire général de l'Onu pour la Libye,

Ghassane Salame, saluant son action pour "rapprocher les positions des parties et acteurs libyens en vue de la mise en exécution du plan d'action devant mettre fin à la transition politique en Libye".

Messahel a en outre rappelé "le devoir qui incombe à la communauté internationale et au partenaire régionaux et internationaux de la Libye à accompagner les Libyens sans ingérence dans leurs affaires intérieures sur la voie du dialogue et de la réconciliation nationale". Cette réunion a été sanctionnée par l'adoption d'un communiqué qui met l'accent sur les préoccupations que soulève la situation sécuritaire précaire en Libye et réitère "l'appui de la Tripartie à une solution politique basée sur le dialogue et la réconciliation nationale, seule à même de mettre fin à la crise et permettre à ce pays de retrouver sa stabilité et

sa sécurité". Tout en rejetant les interférence étrangères en Libye, les trois pays ont réitéré "leur soutien aux efforts des Nations-unies et du représentant personnel du secrétaire général, Ghassane Salame, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action à travers une démarche consensuelle et dans le cadre de l'appropriation du processus de règlement par les libyens eux-mêmes". Le communiqué de la Tripartite souligne également "l'importance de poursuivre la concertation politique entre les trois pays, y compris pour la lutte contre le terrorisme et son financement, comme il exprime leur soutien à la Libye dans la lutte contre cette menace et contre les fléaux connexes, notamment le crime organisé et le trafic humain".

R. N.

EXTRADITION DES CRIMINELS

Mémorandum d'entente algéro-espagnol

L'Algérie et l'Espagne ont signé, mercredi, un mémorandum d'entente dans le domaine judiciaire, pour parachever le cadre conventionnel liant les deux pays dans les domaines civil, commercial et pénal ainsi qu'en matière d'extradition des criminels. Signé par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et son homologue espagnole, Dolores Delgado, ce mémorandum permettra d'établir une coopération dans le domaine de la formation de base des magistrats et des personnels du

secteur de la Justice. Ce nouveau mécanisme a pour objectif l'échange des connaissances et expertises dans les domaines juridiques et judiciaire, au mieux des intérêts des deux pays.

Louh qualifie cet accord de "pas supplémentaire dans le processus de renforcement et d'approfondissement des relations entre l'Algérie et l'Espagne", soulignant que les deux pays "sont des alliés et partenaires stratégiques sur les plans politique et économique, et sont liés par des relations

multiformes dans divers domaines d'intérêt commun".

Le ministre a rappelé les relations établies entre l'Algérie et l'Espagne dans sa dimension humanitaire commune, ayant consacré des liens d'amitié "privilégiés".

M. Louh a mis l'accent sur l'impératif de renforcer cette coopération, au regard des défis communs qui se posent dans la région et d'"unifier les vues pour y faire face", et à leur tête le crime organisé transfrontalier dont le fléau du terrorisme

devenu "l'une des principales menaces pour la démocratie".

Ce mémorandum "traduit l'intérêt accordé aux ressources humaines qui sont au cœur des réformes initiées dans le secteur de la Justice en Algérie, à travers la réunion de tous les moyens et de toutes les conditions nécessaires en vue d'assurer une meilleure formation aux personnels" de la justice, a fait savoir le ministre.

R. N.

APRÈS LE CHOLÉRA

La gale fait son apparition

Après le choléra qui a sévi en Algérie en été dernier, l'épidémie de gale a fait son apparition dans la wilaya de Ouargla, a rapporté, hier, un média local.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

En effet, cette terrible maladie contagieuse vient de frapper la ville d'Ouargla. L'établissement hospitalier de la daïra d'El-Borma située à 420 km du chef-lieu de la wilaya de Ouargla, a enregistré deux cas confirmés de gale. Après un diagnostic médical, ils ont été déclarés porteurs de cette maladie dite de la pauvreté.

Il s'agit de deux enfants dont l'âge varie entre 5 et 10 ans, affirme la même source, qui précise que ces deux victimes ont été affectées par cette pathologie, qui se transmet par contact cutané direct, en l'absence des mesures de prévention et "sanitaires". Cette maladie a suscité une grande peur et des inquiétudes au sein de la population, eu égard à la "dégradation" des services de santé dans cette région du sud d'Algérie. Il est à noter que la gale est une affection de la peau contagieuse causée par un acarien, le sarcopte. Elle entraîne des démangeaisons de prédominance nocturne parfois très intenses et insomniantes, surtout au niveau des mains, des aisselles, du ventre et de la zone génitale. Il s'agit d'une parasitose bénigne dans la grande majorité des cas, mais qui nécessite un traitement car elle ne guérit pas spontanément. Contrairement aux idées reçues, la gale n'est pas causée par un manque d'hygiène et elle peut sévir dans tous les milieux sociaux.

Les causes de la gale

La gale est due à la colonisation de la peau



par un acarien, *Sarcoptes scabiei hominis*, qui mesure environ 0,4 mm et qui est difficile à voir à l'œil nu. La femelle creuse un sillon sous la peau et y pond ses œufs. Trois à quatre jours après la ponte, les larves éclosent et migrent à la surface de la peau où elles creusent un nouveau sillon appelé le "sillon scabieux", dont la présence permet généralement de confirmer le diagnostic. Une personne infestée "héberge" sur sa peau environ 5 à 10 acariens.

Les démangeaisons qui s'ensuivent sont la conséquence d'une réponse du système immunitaire à la présence du parasite et de ses œufs et excréments sous la peau. Elles surviennent généralement trois semaines après l'infestation, mais beaucoup plus rapidement (quelques jours) en cas de seconde infection, car l'organisme est alors "hypersensible" au parasite.

La gale est une affection très contagieuse : la transmission se fait principalement par contact direct, peau contre peau. Elle est

favorisée par les contacts physiques rapprochés et prolongés : vie familiale, groupes d'enfants, vie en collectivité. La gale est également transmissible par voie sexuelle. Dans certains cas, une transmission indirecte à partir du linge ou de la literie est possible, même si le parasite ne survit pas longtemps hors de la peau humaine. La gale n'est pas une maladie dangereuse, mais les démangeaisons persistantes et intenses peuvent affecter fortement la qualité de vie. Les lésions peuvent parfois s'infecter en raison du grattage, ou évoluer, dans de rares cas, en gale dite - croûteuse - ou hyperkératosique

Les symptômes

Le symptôme principal de la gale est un prurit diffus, c'est-à-dire des démangeaisons diffuses, qui s'aggrave la nuit et peut perturber le sommeil. On parle de prurit à prédominance nocturne. Les démangeaisons touchent souvent en même temps plusieurs membres de la famille (prurit

familial), plusieurs enfants de l'école ou personnes de l'entourage. Les démangeaisons et les lésions surviennent surtout au niveau des espaces interdigitaux (entre les doigts), des poignets, des aisselles, des seins chez les femmes, des organes génitaux chez les hommes surtout et enfin du ventre autour du nombril.

La lésion cutanée la plus caractéristique de la gale est le sillon scabieux (petit sillon rouge, pas toujours facile à repérer, prédominant sur les mains et les poignets), mais d'autres types de lésions peuvent également être présentes (de type petit bouton, nodule, etc.).

Généralement, le médecin n'a pas besoin de faire d'examen pour diagnostiquer la gale, mais il peut parfois faire un prélèvement cutané ou un examen dermatologique (dermoscopie) pour visualiser le parasite au microscope. La gale peut être confondue avec d'autres affections de la peau, notamment avec la dermatite atopique, le lichen plan, l'eczéma.

R. R.

MARINE AMÉRICAINE

Un destroyer accoste au port d'Alger

Le destroyer "USS Donald Cook DDG75" de la Marine américaine a accosté mardi au port d'Alger pour une période qui durera trois jours, dans le cadre de la concrétisation du programme de coopération militaire conjoint algéro-américain, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la concrétisation du programme de coopération militaire conjoint algéro-

américain, au titre de l'année 2019, le destroyer - USS Donald Cook DDG75 - de la Marine américaine, a accosté ce mardi 5 mars 2019, au port d'Alger, pour une période qui durera trois jours", précise le communiqué.

A cette occasion, "les deux parties algérienne et américaine procéderont à l'exécution de l'exercice - Passex -, portant sur la coordination d'une opération d'interdiction en mer avec

la participation d'une (1) unité flottante de nos Forces navales et l'échange d'observateurs à bord des unités participantes, ce qui permettra d'acquérir davantage d'expérience, notamment dans le domaine du contrôle maritime et intervenir avec la rapidité et l'efficacité nécessaires afin de contribuer au renforcement de la sécurité et la stabilité de notre espace maritime et faire face à d'éventuelles menaces", sou-

ligne la même source. En marge de cette escale, "le général-major Haouli Mohamed-Larbi, commandant des Forces navales, recevra en audience l'amiral, James G. Foggo, commandant de la Force inter-armées alliées de l'Otan à Naples, commandant des composantes navales des commandements des États-Unis pour l'Europe et l'Afrique", ajoute le communiqué.

R. N.

EXPORTATION DES VÉHICULES

Le lancement prévu en 2019

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a indiqué à Skikda que son département ministériel prévoit le lancement "en 2019" de l'exportation des véhicules.

Dans une conférence de presse en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a précisé que l'Algérie "dispose d'une base industrielle lui permettant de franchir cette étape, et ce à travers les projets sidérurgiques en cours et les différentes usines produisant la matière première entrant dans la fabrication de véhicule".

Affirmant que tous les indices attestent que les unités de l'industrie automobile peuvent fabriquer les équipements électroniques, M. Yousfi a indiqué que le projet du complexe des textiles de Relizane contribuera "grandement" à la concrétisation de l'opération de fabrication de véhicules car comprenant 10 usines dont la première (usine) devra être mise en service "fin 2019 où début 2020" avec la création de 10.000 postes de travail et des perspectives d'ouvrir 25.000 emplois au fur et à mesure l'ouverture des restant des usines.

Ce complexe "le plus grand en Afrique" exportera 60 % de sa production, a ajouté le ministre de l'Industrie et des mines". Cette importante base industrielle entre dans le processus de fabrication de véhicules et la compétitivité entre les investisseurs contribuera à la réduction des coûts des voitures, a estimé le ministre, ajoutant que son département ministériel accorde une importance capitale à la qualité, la transparence et l'exportation.

R. N.

"COOPÉRATION DURABLE"

Accord entre Sonelgaz et son homologue libyen

Le groupe algérien, Sonelgaz et la société libyenne "General Electricity Company Of Libya" (Gecol) ont signé, à Alger, un protocole d'accord portant sur une "coopération durable" dans la production d'électricité en Libye. Le protocole d'accord a été signé par le P.-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab et le P.-dg de Gecol, Abdelmadjid-Mohamed Hamza, en présence du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni et du chargé d'affaires de l'ambassade de Lybie en Algérie.

En vertu de cet accord, Sonelgaz s'engage à fournir des services au partenaire libyen portant notamment sur "la maintenance des centrales de production en Libye, ainsi que l'assemblage et la mise en service des centrales de production de l'électricité tous types de formats confondus". Il s'agit également d'assurer "la formation dans le domaine de la mise en marche et de la maintenance des centrales et le lancement de nouveaux projets, ainsi que toute autre forme d'entraide dans le domaine de la production électrique".

R. N.

TABAGISME

L'Algérien consomme une moyenne de 15 cigarettes par jour !

L'Algérien consomme une moyenne de 15 cigarettes par jour. C'est ce qui ressort de l'enquête nationale sur les facteurs de risque et de l'obésité réalisée par le ministère de la Santé en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon l'approche STEPwise de l'OMS, cité par un média local, l'âge moyen du début de consommation de tabac fumé pour les deux sexes et indépendamment de l'âge était de 17,6 ans. Le taux moyen de cigarettes consommées par jour est de 15 cigarettes. La tranche d'âge des fumeurs pour les deux sexes varie entre 18 et 30 ans. Les femmes sont moins nombreuses à fumer que les hommes pour toutes les tranches d'âge. La différence est bien importante avec 17,3 % fumeurs contre 0,4 % fumeuses. En termes de facteurs de risque, l'enquête a révélé que 40 des personnes interrogées consommaient de l'alcool une fois par mois.

L'étude a révélé par ailleurs, qu'un tiers des personnes examinées, soit 84 % de femmes et 30 % d'hommes ne travaillent pas. Cette enquête nationale a été réalisée sur la base d'un échantillon de 7.450 personnes à travers le pays, examinées par des médecins et des paramédicaux.

COOPÉRATION MILITAIRE

Réunion des 5+5 Défense à Alger

Une réunion de coordination sur "l'égalité des chances et perspectives du genre dans la défense" s'est ouverte, au Cercle national de l'Armée (Alger), dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire de l'Initiative "5+5 Défense" pour l'exercice 2019, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire de l'Initiative 5+5 Défense pour l'exercice 2019, adopté par les ministres de la Défense des pays membres de l'Initiative, le ministère de la Défense nationale organise les 5 et 6 mars 2019 au Cercle national de l'Armée, une réunion de coordination sur l'égalité des chances et perspectives du genre dans la défense", précise la même source. "L'ouverture des travaux de cette réunion a été présidée au nom de monsieur le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale chef d'état-major de l'ANP, par le chargé de mission auprès du ministre de la Défense nationale concernant la participation algérienne à l'initiative 5+5 Défense, en présence des représentants, de chaque pays membre de l'Initiative, des différents commandement de Forces armées et de la Gendarmerie nationale", ajoute le communiqué. L'organisation de cette réunion vise à "développer l'échange de connaissances et d'expériences entre les Forces armées des pays de l'Initiative et la recherche des voies et moyens permettant de promouvoir le rang et la place de la femme dans les différents domaines ayant trait aux statuts des personnels féminins dans les armées", conclut le ministère de la Défense nationale.

R. N.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a indiqué, à Alger, que l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) comptait livrer plus de 12.000 unités dans la formule logements promotionnels publics (LPP) en 2019.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Lors de la cérémonie de remise des clés de 2.915 logements LPP, Temmar a fait savoir qu'il a été procédé, jusqu'à l'heure, à la distribution de 20.000 unités dans cette formule, ajoutant que 12.000 autres unités seront distribuées durant l'année en cours.

Destiné aux citoyens dont le revenu mensuel varie entre 108.000 DA et 540.000 DA, le programme LPP vise la réalisation de 50.000 logements au total.

Selon les chiffres avancés par Temmar, il a été procédé actuellement au lancement de 43.000 logements LPP, réparties sur 121 sites à travers les différentes wilayas du pays.

Lancée mardi, l'opération de remise des clés englobe 2.915 logements LPP répartis sur 6 wilayas, en l'occurrence Alger (1.808 unités), Batna (176 unités), Constantine (620 unités), El Taref (51 unités), Tlemcen (192 unités) et Sidi Bel-Abbès (68 unités).

A Alger, les logements en question sont répartis sur sept sites, à savoir Amirouche à Reghaïa (822 unités), Ali-

LPP

Vers la distribution de 12.000 unités en 2019



Amrane à Bordj El-Kiffan (672 unités), Dermouche à Bordj el-Bahri (600 unités), Ahmed-Medeghri (500 unités), Ouled-Fayet (622 unités), Ain-Benian (476 unités) et El-Rahmania (1.021 unités). Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la livraison de logements publics au profit des bénéficiaires pour le premier trimestre de 2019 comportant au total 60.000 unités sous les différentes formules.

S'adressant aux bénéficiaires, M. Temmar a appelé à l'amélioration des cités à travers le soulèvement de toutes les préoccupations et propositions à la commission de suivi.

Cette mesure vise à assurer des logements disposant de toutes les commodités (magasins, parkings automobiles, espaces verts...), a expliqué le ministre faisant savoir que les promoteurs ayant réalisé ces projets de logements étaient tenus de rester une année après la livrai-

son des logements en vue de lever les éventuelles réserves.

L'ENPI est chargée de la gestion des cités pour une durée de deux années avant que les commissions de cités prennent en charge cette mission.

Dans le même contexte, Temmar a mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge les personnes aux besoins spécifiques, faisant état des instructions adressées aux ENPI portant sur la possibilité d'adapter les logements conformément aux demandes soulevées par les souscripteurs de cette catégorie.

Supervisée par l'ENPI, la formule LPP a été lancée en 2013 et a rencontré plusieurs difficultés dans le lancement des chantiers à cause de nombreux facteurs, dont l'absence de foncier. Ces difficultés ont été surmontées grâce à la coordination entre les différents secteurs concernés.

C. A.

CONCOURS RABAH-AÏSSAT DU VILLAGE LE PLUS PROPRE

La succession d'Azemmour-Oumeriem ouverte

PAR IDIR AMMOUR

Les inscriptions pour le concours du village le plus propre lancé par l'APW de Tizi-Ouzou, seront ouvertes à partir du 10 mars prochain, au niveau du secrétariat de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement de cette même assemblée et se poursuivront jusqu'au 30 avril prochain. C'est ce qui a été décidé lors de la réunion de la commission santé, hygiène et environnement de l'APW de Tizi-Ouzou, qui s'est tenue au siège de l'assemblée. Selon les organisateurs, les comités de villages intéressés de participer à cette compétition qui a pour but de préserver l'environnement et d'améliorer le cadre de vie dans les villages de Tizi-Ouzou, pourront se rapprocher de cette instance afin de retirer un formulaire qui est une fiche de présentation du village, à remplir et pour prendre connaissance du règlement intérieur régissant ce concours qui porte le nom de l'ex-pré-

sident d'APW assassiné par des terroristes en 2006 et qui a été parmi les initiateurs de cette compétition. Pour la présente édition, des nouveautés ont été introduites par la commission, à commencer par l'introduction de la représentation de la direction de la culture qui siègera dans cette commission d'évaluation qui comprenait auparavant les directions de l'environnement, du tourisme, de la santé et des membres de l'APW. D'autres volets sont également introduits, à savoir les projets réalisés sur les fonds spéciaux des comités de villages et aussi la préservation du patrimoine culturel et la socialisation de tamazight. Le président de l'APW, Youcef Aouchiche, a fait savoir : "Pour maintenir la dynamique de la propreté et de la protection de l'environnement au niveau des villages lauréats des éditions précédentes, nous avons décidé de leur organiser un concours entre villages lauréats, toujours dans le cadre du concours du village le plus propre. Un seul village

sera primé. C'est pour maintenir les activités environnementales au niveau des villages lauréats et les encourager à poursuivre l'embellissement, l'entretien et le développement de leurs villages. Nous avons aussi introduit d'autres volets, tels l'évaluation des projets réalisés sur les fonds des comités et aussi l'évaluation des efforts visant la préservation et la promotion du patrimoine culturel et l'utilisation de tamazight. Nous appelons les villages à participer massivement, c'est pour la bonne cause". Pour rappel, lors de la dernière édition, le village Azemmour-Oumeriem était classé premier et a remporté le prix de 9 millions de dinars. Il est suivi par le village Aït Saïd dans la commune de Bouzeguène qui a empoché le prix de 7 millions de dinars et en 3^e position, le village Chbaba dans la commune de Tirmatine avec un prix de 6 millions de dinars.

I. A.

SALON INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Plus de 140 exposants attendus à Alger

La contribution active de chacun pour la protection de l'environnement est requise pour maintenir les villes et villages propres. Les citoyens ont besoin d'un air pur pour bien respirer.

Plus de 140 exposants nationaux et étrangers sont attendus à la deuxième édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables qui se déroulera du 7 au 10 mars à Alger, a annoncé la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati. Placée sous le thème "Les énergies renouvelables hors réseau au service d'un environnement durable dans le sud algérien et les zones enclavées", cette nouvelle édition verra la participation de 120 exposants professionnels et institutionnels algériens et 22 exposants étrangers issus de sept pays, dont la Chine qui sera "l'invité d'honneur", a indiqué Zerouati lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion de cet événement qui se déroulera au Palais des expositions d'Alger. Le Salon a consacré une superficie de 5.000 mètres carrés (contre une superficie de 2.500 mètres carrés durant l'édition précédente), ce qui dénote, selon Zerouati, de l'importance de ce rendez-vous incontournable aux acteurs du secteur de l'environnement et des énergies renouvelables. Le salon cible un public professionnel, dont des opérateurs économiques versés dans le domaine de la protection de l'environnement et des énergies renouvelables, des scientifiques et des étudiants mais aussi, le grand



public, en prévoyant "un nombre de 15.000 visiteurs" qui devraient affluer vers ce salon tout au long de ces quatre jours. L'édition précédente a enregistré 12.000 visiteurs, dont 6.000 professionnels, durant laquelle 42 contrats entre différents opérateurs économiques ont été conclus. Durant cette édition 2019, la ministre a annoncé la signature prévue de plusieurs conventions entre son département et les ambassades des pays étrangers qui prendront part à cet événement. Outre la Chine, elle a cité les ambassades de l'Allemagne, la France, l'Italie, la Turquie, les Pays-Bas et la Corée du Sud. "Ces accords nous permettront d'effectuer des visites de terrain et d'échanger des connaissances en matière des énergies renouvelables et de l'économie verte", a-t-elle fait savoir. Elle a également annoncé la signature d'une convention entre son ministère et celui de la Communication portant sur la formation des journalistes pour

assurer un meilleur impact médiatique des campagnes de sensibilisation et d'information relatives à l'économie circulaire et la promotion et la valorisation des énergies propres et renouvelables. Quant au choix du thème de cette édition consacrée au rôle des énergies renouvelables dans le développement durable du sud et les zones enclavées, la ministre a souligné l'impératif de se pencher sur ces zones à travers la promotion des énergies propres génératrices de richesse et d'emploi, en exploitant leurs capacités et richesses pour réaliser des investissements adéquats aux spécificités de chaque région sans altérer l'environnement. "Cela permettrait de lutter contre la pauvreté et de stabiliser les populations de ces zones et de réduire le fossé entre le nord et le sud, à travers la création de la richesse et de l'emploi", a-t-elle soutenu. En marge du Salon, des conférences thématiques seront organisées par des experts nationaux et étrangers pour débattre

autour de plusieurs thèmes, dont la stratégie adoptée par le secteur pour promouvoir, valoriser et développer les énergies renouvelables, et leur apport dans le développement durable des régions éloignées du Sud et des Hauts-Plateaux, le rôle des énergies renouvelables dans le développement d'une économie circulaire en Algérie, notamment à travers les filières de valorisation énergétique et la gestion intégrée des déchets. Au terme de cette rencontre, la ministre a annoncé la tenue des Assises nationales de l'environnement qui auront lieu les 17 et 18 mai à Alger.

R. E.

PARTENARIAT ALGÉRO-TURC

Lancement à Relizane d'une usine de production de tuyaux

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a posé la première pierre de réalisation d'un complexe de production de tuyaux dans la zone industrielle de Sidi-Khettab (wilaya de Relizane) dans le cadre d'un partenariat algéro-turc. Hocine Necib a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures et à réduire la facture d'importation. Le ministre a souligné que ce complexe est un acquis pour la wilaya et l'Algérie qui satisfera les besoins du secteur des ressources en eau et le marché national, mettant l'accent sur la position stratégique de Relizane, proche du port de Mostaganem facilitant l'exportation du produit de ce complexe.

Cet investissement d'une valeur de 80 millions d'euros obéit à la règle de partenariat 49/51 entre le groupe algérien Cosider et la société turque Samssan Makina Industries. Cette usine, dont le délai de réalisation est fixé à 18 mois, produira plus de 100.000 tonnes de tuyaux par an, ce qui devra satisfaire les besoins du marché national et permettre de s'orienter vers l'exportation. Elle sera réalisée sur une superficie de 33 hectares et devra créer 160 postes d'emploi, selon les explications fournies. En outre, Hocine Necib a mis en service, au début de sa visite dans la wilaya, un réservoir d'eau d'une contenance de 1.000 mètres cubes dans la commune de Belacel, destiné à alimenter la population de la région en eau potable.

Il a procédé aussi à la pose de la première pierre d'une station de pompage d'eau de 40.000 m³/jour dans la commune de Oued El-Kheir (wilaya de Mostaganem) pour alimenter la zone industrielle de Sidi-Khettab en eau. Le programme de la visite du ministre dans la wilaya prévoit la pose de la première pierre d'une autre station de pompage à Heraïzia dans la daïra de Zemmoura d'une contenance de 19.700 m³ pour alimenter les communes de Zemmoura, Dar Benabdellah, Mendès et Oued Slam en eau de mer dessalée, ainsi que l'inauguration d'un réservoir d'eau de 1.000 m³ dans la nouvelle ville de Benadda Benouada (Relizane).

R. E.

BREXIT Accord FCA- régulateurs européens sur la supervision de l'assurance

Les régulateurs britannique et de l'Union européenne (UE) sont convenus de continuer à coopérer pour la supervision du secteur de l'assurance si le Royaume-Uni quitte l'Union européenne le 29 mars sans un accord de transition plus large, a dit la Banque d'Angleterre.

Les accords sur le secteur de l'assurance portent sur "la coopération en matière de supervision, l'application (de la réglementation, Ndlr) et les échanges d'informations" entre l'Angleterre, les régulateurs nationaux au sein de l'Union européenne et l'Autorité européenne des assurances et des pensions.

"Les marchés de l'assurance de l'UE et du Royaume-Uni resteront interconnectés quel que soit le scénario et en conséquence une coopération ininterrompue avec nos contreparties au sein de l'UE est de la plus haute importance", a déclaré Andrew Bailey, directeur général de la Financial Conduct Authority (FCA), l'autorité de régulation financière britannique.

R. E.

ALGER, DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS ET CENTRES DE SOLIDARITÉ NATIONALE

Lancement d'une campagne de don de sang



La campagne, dont le coup d'envoi a été donné depuis le Centre de l'enfance de Ben-Aknoun et qui se poursuivra jusqu'au 28 mars, concernera les différents centres de solidarité nationale dans la wilaya, a-t-on indiqué, à l'APS.

PAR BOUZIANE MEHDI

En coordination avec l'Agence nationale de sang (ANS), la wilaya d'Alger a lancé une campagne de don de sang, au profit du Centre de transfusion sanguine du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha et ce, à travers les différents établissements et centres de solidarité nationale, a annoncé, samedi dernier, un responsable de la Direction. Lancée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et s'inscrivant dans le cadre d'une campagne

nationale placée sous le slogan « *Solidaire par mon sang* », cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné, jeudi dernier, depuis le Centre de l'enfance de Ben-Aknoun et qui se poursuivra jusqu'au 28 mars, concernera les différents Centres de solidarité nationale dans la wilaya, a indiqué, à l'APS, Badis Belazzoug, Coordonnateur des programmes de développement, d'insertion et de solidarité au niveau de la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya d'Alger.

Selon l'APS, M. Belazzoug a indiqué que les partenaires des centres et établissements de solidarité nationale dans la wilaya, parmi lesquels, des associations locales, différents organismes, des cellules de proximité, des partenaires sociaux et le grand public sont « *appelés à contribuer et à participer, en force, pour mener à bien cette campagne nationale* », en se rapprochant des centres du secteur, lesquels sont concernés par cette opération de solidarité, soulignant que la solidarité avec autrui, notamment les malades, à travers le don de sang, est

le signe le plus noble de solidarité et d'entraide sociales, avant d'ajouter qu'il s'agit-là, de sauver la vie de personnes, et de réitérer, par la même occasion, son appel à tous les citoyens pour se rapprocher des centres du secteur, voire même les établissements hospitaliers de don de sang.

Au début de la campagne de sang, le Centre d'enfance de Ben-Aknoun a connu l'affluence de plus de 50 donateurs de sang, a révélé l'APS, précisant que cette campagne est supervisée par des spécialistes du Centre de transfusion sanguine relevant du CHU Mustapha-Pacha qui accompagne la DAS, dans cette campagne, pour la 2e année consécutive.

Se déroulant les 7, 19 et 21 mars courant, le programme de la campagne concernera respectivement le Foyer pour personnes âgées de Sidi Moussa, l'Ecole des jeunes sourds de Rouiba et le Centre pédagogique de Douéra et ce, avant la clôture de cette initiative de solidarité, le 28 mars, au niveau du Centre pédagogique de Bologhine.

B. M.

BOUMERDES, CAP DJINET

Réception de la centrale électrique en juin 2019

La centrale de production d'électricité de Cap Djinet (est de la wilaya de Boumerdes) sera réceptionnée définitivement en juin 2019, selon le président-directeur général (P-dg) de l'entreprise Sonelgaz, Mohamed Arkab.

« *La réception définitive de cette centrale est programmée pour juin 2019, mais son exploitation à 100% interviendra le mois de janvier prochain* », a indiqué le P-dg de Sonelgaz, lors de l'inspection du chantier de réalisation de ce projet. La capacité de production annuelle de cette centrale électrique, qui fonctionne en cycle combiné (gaz-vapeur), atteindra les 1.200 GW, a-t-il ajouté. A l'opposé de l'ancienne

station qui lui est mitoyenne, fonctionnant seulement au gaz naturel, cette nouvelle centrale, réalisée sur une assiette de 18 ha, a été dotée d'installations et équipements de sécurité de pointe, dans lesquels l'entreprise a investi des sommes colossales, a-t-il souligné. Mohamed Arkab a également fait part de la généralisation, en cours, de ce type d'installations (stations électriques) à travers tout le pays. « *Sept autres stations similaires sont en cours de concrétisation avec une main d'œuvre à 100% algérienne, respectivement à Sétif, Belara (Jijel), Kaid (Khenchla), Oumache (Biskra), Aïn Ouessara (Djelfa), Naâma et Mostaganem* », a-t-il fait savoir.

« *Exceptée la station de Sétif achevée à 100% et réceptionnée dernièrement, les autres sont attendues à la réception en 2019, au moment où celle de Mostaganem est programmée pour 2020, ou 2021 au plus tard* », a-t-il précisé.

Tous ces projets sont dotés d'une capacité permettant de réaliser, à leur niveau, une économie de 30 % dans le gaz consommé, avec une hausse de 30 % dans l'électricité produite. Concernant le réseau national de transport d'électricité, le P-dg de Sonelgaz, a assuré que celui-ci a été conçu pour englober des extensions jusqu'à l'horizon 2050.

APS

MEDEA

Superficie de 12.000 ha proposée à l'investissement agricole

Une superficie de douze mille hectares sera proposée « *prochainement* » à l'investissement agricole dans différentes communes de la wilaya de Médéa, a annoncé, mi-février, le wali, lors d'une rencontre avec des investisseurs.

Un avis d'appel à manifestation d'intérêt « *sera lancé, dans quelques jours, en direction des opérateurs économiques, exploitants agricoles ou hommes d'affaires désireux d'acquérir des parcelles de terrains agricoles, sous formes de concessions, afin de réaliser des projets d'investisseurs qui cadrent avec la vocation de ce foncier* », a indiqué Abass Badaoui, assurant que « *toutes les facilités seront accordées aux investisseurs pour les accompagner à concrétiser leurs projets* ».

Le wali a annoncé, au cours de cette rencontre, le lancement, à partir de mercredi, de l'opération d'implantation des investisseurs affectés à la zone d'activité de Chahbounia, à 117 km au sud de Médéa, de façon à « *permettre à ces investisseurs d'entamer le plus tôt possible leurs projets* ».

L'opération d'implantation et de bornage des parcelles affectées à chaque investisseur sera suivie, selon le chef de l'exécutif, par la réalisation des réseaux divers, en attendant la programmation des travaux de viabilisation de cette zone d'activité, qui s'étend sur 165 hectares, qui « *devrait intervenir prochainement* », a-t-il expliqué.

M'SILA

Parachèvement de la mosquée pôle de la cité An Nasr

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a indiqué, mi-février, qu'une enveloppe financière supplémentaire de 250 millions de dinars a été allouée, au titre de l'année 2019, aux travaux de parachèvement de la mosquée pôle de la cité An Nasr de M'sila.

Au cours de son inspection du chantier de ce projet dans le cadre d'une visite de travail effectuée dans la capitale de la Hodna, M. Aïssa a affirmé que la future mosquée pôle aura « *un rôle important dans la formation continue des imams en assurant toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires à cette mission* ».

M. Aïssa a également insisté pour que « *ce lieu de culte ait pour vocation de rassembler les citoyens à travers son exploitation pour les différentes rencontres et occasions* » ce qui permettra, a-t-il affirmé, de créer « *un lien solide entre la société et cette mosquée* ».

Selon les explications fournies au ministre par les techniciens chargés du suivi de ce projet qui enregistre actuellement un taux d'avancement estimé à 90%, une partie de cette enveloppe financière supplémentaire de 250 millions de dinars sera consacrée au parachèvement des travaux alors que la partie restante va permettre d'équiper ce lieu de culte qui relève de la grande mosquée d'Alger.

APS

BOUIRA, JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

Remise de grades à 34 lieutenants et sous-lieutenants



Dans le cadre des festivités célébrant la Journée mondiale de la Protection civile, l'Inspecteur général des services à la direction générale de la Protection civile, le colonel Mohamed Khellaf, a présidé, à Bouira, une cérémonie de remise de grades à 34 officiers et sous-officiers.

PAR BOUZIANE MEHDI

En présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, le colonel Khellaf a, au cours de cette céré-

monie officielle, remis des grades à 34 sergents promus aux rangs de lieutenants et sous lieutenants, et dans une allocution d'ouverture, a salué les efforts colossaux consentis par les unités de la Protection civile durant les opérations de recherches pour retrouver le corps du défunt pompier Mohamed Achour, a fait savoir l'APS, ajoutant que le même responsable a rendu un vibrant hommage à ce martyr du devoir national et à sa famille, ainsi qu'à tous les citoyens et associations ayant aidé et soutenu les équipes de recherches lors de ces opérations. Selon l'APS, la famille du défunt a été honorée par le colonel Mohamed Khellaf, qui lui a remis un cadeau de la Omra aux Lieux saints de l'Islam en

guise de reconnaissance des efforts et des sacrifices de son fils le défunt Mohamed Achour, décédé en février dernier après avoir été emporté par les eaux pluviales à la cité des 250 Logements de la ville de Bouira, et lors de cette visite, un exposé sur les différents projets réalisés ou à mettre en service ainsi que sur les interventions et opérations effectuées par les unités de la Protection civile, a été présenté au colonel Mohamed Khellaf, qui a inauguré à cette occasion une journée portes ouvertes.

B. M.

SIKIDA, GESTION INTÉGRÉE DE LA ZONE HUMIDE

Projet de réhabilitation et valorisation

Le projet de gestion intégrée de la zone humide de la wilaya de Skikda pour la préservation de son écosystème et de sa biodiversité a été lancé début février à Alger lors d'un atelier organisé par la Direction générale des forêts (DGF) en partenariat avec le Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud).

Financé à hauteur de 420.000 dollars sur un an par la DGF, le Pnud et des fondations internationales, le projet consistera en la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée du complexe de zones humides Guerbès-Sanhadja-Skikda avec une utilisation rationnelle des ressources en eau.

Ce complexe fait partie du complexe numidien de zones humides qui s'étale sur quatre wilayas : Annaba, El-Taref, Guelma et Skikda.

Présent à cet atelier de lancement, le directeur général de la DGF, Ali

Mahmoudi, a indiqué que les actions se concentreront essentiellement autour de la consolidation de 75 hectares de cordon dunaire du complexe des zones humides dans le but d'améliorer la protection contre les inondations, le contrôle de l'érosion, l'amélioration de la qualité de l'eau et la séquestration du carbone.

Il s'agira également d'offrir des opportunités d'éco-tourisme, de sauvegarder les habitats de la faune et de la flore de ces zones. Le projet comprend également un micro-projet agricole axé sur l'utilisation responsable de l'eau dans l'exploitation de la chaîne de valeur du figuier de barbarie.

Concernant le volet de l'éducation et de la sensibilisation, des actions seront menées dans ce sens au profit des représentants de la société civile, des étudiants et des agriculteurs de la région. Des visites du complexe et un

circuit d'écotourisme seront également mis en œuvre dans ce cadre.

Intervenant au cours de cette rencontre, le représentant résident du Pnud en Algérie, Edwin Carrie, a souligné l'importance de ce projet « *stratégique* » contre les effets du changement climatique.

« *Ces zones sont sources d'eau douce, contribuent à la préservation de la biodiversité, à la maîtrise des crues et au stockage de carbone* », a-t-il affirmé, précisant qu'au niveau mondial, du fait de l'activité humaine, 64% de la superficie des zones humides a disparu au cours du siècle dernier.

A noter que l'Algérie compte 2.375 zones humides apparentes, dont 2.056 zones humides naturelles et 319 artificielles réparties en 16 complexes et 103 sous-complexes s'étendant sur une superficie de 98.694.655 hectares.

APS

ORAN

Création d'un réseau pour la prise en charge des AVC...

Des cycles de formation profitant aux équipes médicales des établissements hospitaliers d'Aïn-Turck et El-Mohgoun (Arzew) ont été lancés, début février, par l'Etablissement hospitalo-universitaire 1er-Novembre d'Oran (EHUO), afin de créer un réseau pour la prise en charge des AVC couvrant toute la wilaya, selon les initiateurs de cette démarche.

L'unité pour la prise en charge des AVC, créée par l'EHUO en 2017 et qui est la deuxième du genre sur le plan national, couvre la zone Centre « *et il est question de créer deux autres unités, une à Aïn-Turck, pour la zone Ouest, et l'autre à Arzew, pour la zone Est* », a indiqué, à l'APS, la chef de service de neurologie au niveau de l'EHU, Pr Douniazed Badi qui chapeaute la formation. L'AVC survient lorsque la circulation sanguine vers ou dans le cerveau est interrompue, soit par un vaisseau sanguin bouché (AVC ischémique ou d'infarctus cérébral), ou par l'éclatement d'un vaisseau sanguin provoquant une hémorragie dans le cerveau (AVC hémorragique ou d'hématome), a-t-elle expliqué. Ces unités ont pour mission la prise en charge h24 des patients présentant une pathologie neuro-vasculaire aiguë ou compliquée. Elles assurent également le traitement médical et la rééducation à la phase aiguë et organisent le retour au domicile ou le transfert à un autre service pour soins, a-t-on fait savoir. La thrombolyse, technique phare de ces unités, permet de sauver jusqu'à 100% les capacités motrices du malade s'il est pris en charge avant les 6 heures qui suivent l'accident.

...vers la réalisation d'une plage artificielle à El-Manar

Un projet d'aménagement de la plage El-Manar (ex-Saint-Michel), sur la corniche d'Arzew, en une plage artificielle a été proposé récemment par un investisseur aux autorités locales et centrales du pays, selon la Direction du tourisme de la wilaya d'Oran.

Le dossier technique de ce projet d'investissement de type balnéaire est à l'étude au niveau des services techniques de plusieurs directions de l'exécutif de la wilaya, a indiqué Mourad Boujenane, chef de service chargé du contrôle et du suivi des activités touristiques au niveau de la direction du tourisme, soulignant que le projet d'aménagement de cette crique, située à l'est d'Arzew, en plage artificielle est le premier du genre en Algérie. Ce projet consiste en l'aménagement de la plage El Manar sur un périmètre de 5.000 mètres carrés dans le cadre de l'extension des activités hôtelières et touristiques.

Cette plage sera pourvue d'une rampe avec accès, d'un solarium avec transat, d'une zone d'animation et autres activités touristiques de premier ordre.

« *Les estivants bénéficieront des services d'un établissement hôtelier de catégorie 4 étoiles (80 chambres et 36 appartements) avec piscine relevant de notre groupe, qui sera inauguré prochainement* », a-t-il souligné, indiquant que ce projet de plage artificielle est situé dans le voisinage immédiat de cette structure hôtelière.

APS

SYRIE

Déluge de feu sur le dernier bastion de Daesh

Le bastion de Baghouz est assailli depuis dimanche par les forces arabo-kurdes. La perte de cette zone signifierait pour Daesh la fin territoriale du "califat". Mais jusqu'à quand ?

Des forces arabo-kurdes soutenues par la coalition internationale antijihadistes ont déversé dimanche un déluge de feu sur la dernière poche de Daesh en Syrie, cherchant à asséner le coup de grâce à son "califat" autoproclamé il y a près de cinq ans.

Après l'évacuation de milliers de civils ces derniers jours, les Forces démocratiques syriennes (FDS) ont repris vendredi l'offensive contre les combattants de Daesh, retranchés dans une poche du village de Baghouz, dans la province de Deir Ezzor, aux confins orientaux de la Syrie. Après avoir reconquis l'immense majorité du village, les combattants kurdes et arabes ont acculé les jihadistes dans ce réduit, où la coalition internationale emmenée par Washington a repris ses raids aériens. Sur le toit d'un immeuble près du théâtre des opérations, un commandant des FDS explique que la majeure partie du campement a été débarrassée de Daesh. "On ne sait pas combien de membres de Daesh sont toujours dedans. Ils sont totalement assiégés. Ils ont enfoui beaucoup de mines dans les maisons et sur les routes".

Après une montée en puissance fulgurante en 2014, Daesh avait proclamé en juin de la même année un "califat"



sur les vastes régions et les grandes villes conquises en Syrie et en Irak voisin, où l'organisation ultraradicale a mené de multiples exactions. Mais face à plusieurs offensives ces deux dernières années, les jihadistes ont vu leur territoire se réduire comme peau de chagrin. Dans le secteur de Baghouz, les opérations des FDS se poursuivent même de nuit. "Les éléments de Daesh qui sont encerclés refusent de se rendre, la majorité d'entre eux sont des étrangers, notamment des Français", confie un commandant des FDS, Rustom Hassaké. "Ils luttent féroce et ont recours à des voitures piégées et des kamikazes". Plusieurs familles de jihadistes français assurent par ailleurs que des femmes et des enfants se trouveraient encore dans le réduit de Daesh. Au total depuis début décembre, 53.000 personnes, principalement des familles de jihadistes, ont fui le réduit, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Parmi eux, plus

de 5.000 jihadistes ont été arrêtés.

La grande majorité des évacués sont transférés vers le camp de déplacés d'Al-Hol, plus au nord, où elles s'entassent dans des conditions difficiles. Vers une organisation clandestine ? Une perte de la poche de Baghouz signifierait la fin territoriale du "califat" de Daesh après sa défaite en Irak en 2017, mais ce groupe a toutefois déjà entamé sa mue en organisation clandestine. Ses combattants sont disséminés dans le désert syrien et parviennent toujours à mener des attentats meurtriers. L'armée américaine a averti que, sans un engagement soutenu contre Daesh, il ne faudrait à l'organisation que six à 12 mois pour entamer une "résurgence". La bataille contre Daesh représente aujourd'hui le principal front de la guerre en Syrie qui a fait plus de 360.000 morts depuis 2011, après que le régime, soutenu principalement par la Russie, a repris le contrôle de près des deux tiers du pays.

VÉNÉZUELA

Guaido de retour à Caracas à l'issue d'une tournée dans plusieurs pays

L'opposant vénézuélien Juan Guaido, qui s'est autoproclamé Président du pays et a prêté serment dans la rue, est rentré ce lundi à Caracas, a annoncé la chaîne TV Venezuela, malgré l'interdiction de quitter le pays. Après la Colombie, Juan Guaido s'est rendu dans une série d'autres pays d'Amérique latine qui le soutiennent, notamment au Paraguay, en Équateur et en Argentine.

À l'aéroport international de Caracas, il était attendu par les ambassadeurs d'Allemagne, d'Espagne, des Pays-Bas et de certains autres pays. Après avoir échangé quelques propos avec la presse, Juan Guaido s'est engouffré dans une voiture et a quitté l'aéroport en compagnie d'un petit cortège.

Juan Guaido avait fait savoir dès dimanche par le biais de Twitter qu'il avait l'intention de rentrer dans le pays le 4 mars. "Comme je l'ai dit hier, j'an-

nonce mon retour au pays. J'appelle le peuple vénézuélien à se concentrer, dans tout le pays, demain à 11 h."

Malgré l'interdiction de quitter le pays en vigueur depuis le mois de janvier, Juan Guaido est arrivé le 22 février dernier à Cucuta, en Colombie. Le lendemain, l'opposition vénézuélienne a tenté d'effectuer une livraison d'aide humanitaire, mais le Président légitime Nicolas Maduro ne l'a pas acceptée. Son gouvernement déclare que le pays ne connaît pas de crise humanitaire et que les tentatives de livrer cette aide ne sont que des provocations visant à lancer une agression contre le Venezuela.

Les activités de Juan Guaido seront analysées en détail, a déclaré plus tôt dans la journée la vice-Présidente vénézuélienne Delcy Rodríguez, constatant que l'homme ne faisait qu'obéir aux ordres de la Maison-

Blanche. La crise politique dans le pays a éclaté quand l'opposant Juan Guaido, renvoyé le 22 janvier du poste de président de l'Assemblée nationale vénézuélienne sur décision de la Cour suprême, s'est autoproclamé le lendemain «Président en exercice du pays» et a prêté serment au cours d'une manifestation. Donald Trump l'a alors reconnu comme "Président par intérim". Manuel Quevedo, ministre vénézuélien du Pétrole

Une cinquantaine de pays, dont le Royaume-Uni et l'Allemagne, en ont fait de même. La France l'a également reconnu comme "Président en charge". Le Président Nicolas Maduro a qualifié Juan Guaido de pantin des États-Unis. La Chine, la Russie, la Turquie et le Mexique ont apporté leur soutien au gouvernement en place.

Agences

PAKISTAN

Plus de 40 extrémistes arrêtés après l'attentat au Cachemire indien

Le Pakistan a procédé à l'arrestation de plus de 40 extrémistes présumés après l'attentat du 14 février au Cachemire indien, qui a provoqué une poussée de fièvre entre les deux puissances nucléaires, a annoncé mardi son ministre de l'Intérieur. Parmi les interpellés figure Abdul Rauf, qui selon une source sécuritaire est un jeune frère peu connu de Masood Azhar, le chef du groupe Jaish-e-Mohammad (JeM). Le JeM, basé au Pakistan, avait revendiqué l'attaque-suicide dans laquelle plus de 40 paramilitaires indiens avaient péri.

"Nous avons lancé une campagne d'arrestations contre des organisations interdites et placé 44 individus en détention, dont le mufti Abdul Rauf", a déclaré le ministre de l'Intérieur Shehryar Afridi devant la presse.

Rauf était nommé dans un dossier de preuves sur l'attaque du 14 février remis par New Delhi à Islamabad, selon le ministère de l'Intérieur.

Parmi les autres suspects interpellés figure "Hammad Azhar", un pseudo, a indiqué Shehryar Afridi, qui n'a pas précisé à quels groupes ces extrémistes présumés appartenaient ni s'ils seraient poursuivis. L'attentat du 14 février avait provoqué de fortes tensions entre les deux puissances nucléaires, qui se sont déjà livrés trois guerres. En représailles, l'aviation indienne avait déclaré avoir bombardé un camp du JeM le 26 février dans le nord du Pakistan, ce qui avait entraîné des représailles pakistanaises en Inde mercredi dernier. Islamabad avait ensuite affirmé avoir abattu deux avions indiens, tandis que New Delhi faisait état de la destruction d'un chasseur pakistanaise, que le Pakistan nie. La libération vendredi d'un pilote indien capturé mercredi dans le Cachemire pakistanaise a apaisé la tension. New Delhi comme Washington ou l'Union européenne ne cessent toutefois de réclamer du Pakistan des actions fortes contre les groupes extrémistes installés sur son territoire.

Des responsables indiens se sont montrés sceptiques quant à l'arrestation des 44 extrémistes présumés. "Nous avons déjà vu le Pakistan arrêter des gens, et les relâcher ensuite", a commenté une source gouvernementale à l'AFP. Le Premier ministre indien Narendra Modi s'est de son côté montré menaçant vis-à-vis du voisin musulman. "S'ils ne s'améliorent toujours pas, nous leur avons dit ce qui allait se passer", a-t-il lancé mardi lors d'un meeting électoral. Le Pakistan "n'a pas pris cette mesure sous la pression de quiconque", a rétorqué Shehryar Afridi. Islamabad nie toute implication dans l'attaque du 14 février. Le chef du JeM, Masood Azhar, toujours au Pakistan, est "très malade" et ne peut quitter sa maison, a déclaré jeudi le ministre des Affaires étrangères pakistanaise Shah Mehmood Qureshi sur CNN.

Agences

**Elle aura lieu le
23 mars prochain**

Page 14

FILM AMAZIGH

L'Olivier d'or du meilleur long métrage non attribué

Pour la deuxième édition consécutive, le prix l'Olivier d'or du meilleur long métrage n'a pas été attribué par le jury du Festival culturel national annuel du film amazigh, clôturé lundi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.



RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES À TRAVERS DES OBJETS

Le Mucem de Marseille s'interroge

Page 13

FILM AMAZIGH

L'Olivier d'or du meilleur long métrage non attribué



Pour la deuxième édition consécutive, le prix l'Olivier d'or du meilleur long métrage n'a pas été attribué par le jury du Festival culturel national annuel du film amazigh, clôturé lundi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

Le président de ce jury, Saïd Oulmi, a expliqué que les quatre longs métrages en compétition à cette 17^e édition, qui s'est ouverte le 28 février dernier, "ne remplissaient" pas les critères technico-artistiques d'attribution de la plus haute distinction de ce festival. "Les quatre productions qui ont été proposées ne répondaient pas, entre autres, aux plans du scénario de la mise en scène, de l'interprétation, de la réalisation, de la direction de la photographie, du mixage et de la musique" a-t-il expliqué, en soulignant que le long métrage exige beaucoup de moyens. Le jury a, toutefois, attribué une mention spéciale pour le film *Tamachahut N Selyouna* de Aziz Helmouni, un long métrage de 85 mn construit autour de la légende de Selyouna, fille d'un roi qui devait épouser son frère suite à un sermon donné par ce dernier sans savoir que la personne concernée par ce sermon était sa propre sœur. L'attribution de

cette mention vise à "encourager les jeunes à continuer de rêver et à produire", a souligné M. Oulmi. Le film *Issegmi N Tayri*, un long métrage de Lounès Medjnah a obtenu le prix du public de la meilleure fiction. La belle surprise viendra de la catégorie documentaire où deux Oliviers d'or ont été attribués en ex aequo aux films *JSK Asmi tervah* de Abdarazak Larbi Cherif et *Juba II* de Mokrane Aït Saâda. Le documentaire de Larbi Cherif retrace, à travers des témoignages, 50 ans d'un parcours parsemé de gloires et de réussites du club de football algérien la Jeunesse sportive de Kabylie.

"Je voulais qu'il soit un film positif qui rassemble. Raconter une époque qui nous a fait rêver", a souligné le réalisateur déjà primé de l'Olivier d'or pour ses documentaires *Cheikh El Hasnaoui*, de *la Maison blanche à l'océan bleu* et *Kamel Hamadi*. "C'est un peu un film, pour moi et tous ceux qui ont connu cette période de gloire de la JSK. Expliquer à ceux qui ne l'ont pas connu qu'il fut un temps où la JSK était un grand club et que le football algérien était d'un bon niveau", a-t-il dit. *Juba II* de Mokrane Aït Saâda, qui retrace l'épopée de ce roi amazigh, bâtisseur, pacifiste et savant, rappelle comment Juba II a été enlevé par Rome où il

grandit avant d'être renvoyé à l'âge de 25 ans, en Numidie, où il sera intronisé par Rome roi de Maurétanie. Le réalisateur s'est appuyé sur l'historien Abderrahmane Khelifa pour la réalisation de ce documentaire d'histoire, dont le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a apprécié, lors de la projection de la générale en janvier dernier à Tizi-Ouzou, les témoignages de spécialistes qui ont donné une valeur historique à ce documentaire ainsi que les décors et accessoires qui lui ont apporté une valeur esthétique.

Dans cette même catégorie, le jury a attribué la mention spéciale au film *Aseftek Idhouman dhi Bouzguène* de Djamel Bacha qui traite de la gestions des déchets dans la région de Bouzguène (Tizi-Ouzou). Dans la catégorie court métrage l'Olivier d'or a été attribué à *Celui qui brûle* de Slimane Bounia, un film de 17 mn qui a nécessité trois ans de travail pour raconter l'histoire de Lounes, un pêcheur qui va tenter de s'immoler, a observé le réalisateur à la réception de sa distinction ce film qui a déjà été primé dans d'autres festivals à l'instar du Festival international du film amazigh de Montréal. "Je suis fier d'avoir obtenu une distinction dans ce festival", s'est-il réjoui. Le court métrage *Tayematt* de Yahia Haddadi a décroché la mention spéciale du jury dans

cette même catégorie. S'agissant des autres catégories, l'Olivier d'or du meilleur film d'animation a été attribué à Rabah Hattabi pour son film *Ighalen Yedoukfen*. La meilleur interprétation masculine a été remportée en ex aequo par Nassim Kheladi dans le long métrage "Le Rival", et Dilef Hakim dans le film le "Choc". La meilleure interprétation féminine est revenue à Fetta Hocini dans son rôle de la mère de Idir dans le film de *Issegmi N Tayri*.

Ce festival, qui a mis en compétition 23 films toutes catégories confondues, a été clôturé par le secrétaire général du ministère de la Culture, Sami Oulebsir, qui a observé que le film amazigh "continue à gagner en professionnalisme" et que ce "Festival que le ministère de la Culture continuera à soutenir dans le cadre d'une politique de promotion de notre identité et de notre appartenance amazighe", tout comme les autres festivals (d'Oran, Annaba, Alger), "sont des leviers sur lesquels compte le ministère de la Culture pour la relance du cinéma algérien ; une relance qui implique la participation de professionnels de toutes les branches de l'industrie du Cinéma ainsi qu'une répartition plus judicieuse des financements publics sur les différentes filières du cinéma", a-t-il ajouté.

LE 20 MARS À ALGER

3^e édition de l'Italian Design day



Alger ouvrira ses portes à la 3^e édition de l'Italian Design day, prévue le 20 mars prochain. Cette 3^e mouture aura pour thème « *Design et ville du futur* ». Une réflexion mise en place par le comité scientifique de l'Institut culturel italien d'Alger. Le thème entend se démarquer des précédentes éditions et exposer un sujet plus large, apte à toucher un public hétérogène. En effet, il s'agira de se questionner sur les liens possibles entre le concept de design et celui, complexe, de la ville moderne. Comment appliquer, voire pratiquer, les outils que nous offre la discipline du design dans le cadre du développement utile des villes d'aujourd'hui.

La rencontre sera en entrée libre.

LE 12 MARS À ALGER

Exposition "du Sud au Sud"



L'Institut culturel italien d'Alger célébrera la Journée internationale des droits de la femme à travers l'organisation d'une exposition de portraits de femmes intitulée « *Du Sud au Sud* » et ce, le 12 mars prochain à Alger. L'idée de l'exposition est de créer un pont entre les femmes du sud de l'Italie et les femmes touaregs. Une originalité qui mérite le détour tant les deux cultures semblent proches géographiquement mais éloignées culturellement. Par ailleurs, l'événement entend mettre en lumière la condition des femmes touaregs connues pour leur rôle majeur dans la société du peuple du Sud. C'est dans ce cadre que sera projeté un film documentaire en fin de journée, suivi d'un débat qui servira à discuter la condition féminine dans un contexte actuel particulier. L'événement se déroulera au sein de l'Institut Culturel Italien même et ce, le 12 mars à partir de 15h. Entrée libre.

RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES À TRAVERS DES OBJETS

Le Mucem de Marseille s'interroge



Le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem), situé à Marseille, accueillera, du 7 au 14 mars, la 3^e édition de la manifestation "Algérie rêvée, Algérie vécue : des regards en miroir" pour interroger les relations entre la France et l'Algérie, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Les relations entre les deux pays seront revisitées à travers une vitrine présentant une sélection d'objets et une série de trois tables rondes pour "explorer la question des représentations, entre Algérie rêvée et Algérie vécue, de l'orientalisme d'hier aux jeunes générations franco-algériennes d'aujourd'hui". Les initiateurs de cette manifestation se sont appuyés, a-t-on indiqué, sur le fonds d'objets conservés au Mucem, en invitant des chercheurs, des écrivains et artistes afin de "croiser leurs regards au sujet de ce patrimoine, d'en explorer les richesses – comme les lacunes –, et de réunir, autour des histoires qui le composent, toutes les mémoires dont il est aujourd'hui l'héritage".

Ce projet, a-t-on ajouté, a pu se réaliser également grâce à la riche collection du Musée d'Histoire de la France et de l'Algérie (MHFA), dont la création fut initiée au début des années 2000 par la ville de Montpellier, avant d'être abandonnée en 2014. Le Mucem, rappelle-t-on, avait hérité en juillet 2018 près de 5.000 objets et documents, qui étaient initialement destinés au projet du MHFA. La collection englobe un grand fonds muséal très divers composé de photographies, cartes postales, affiches, peintures, objets, manuscrits et textiles retraçant l'histoire croisée de la France et de l'Algérie.

"De Dunkerque à Tamanrasset, l'orientalisme et ses héritages. Algérie-France, la voix des objets" est une rencontre-débat qui sera organisée jeudi pour mettre en perspective le début de la relation avec la colonisation où les premières images de l'Algérie sont transmises en France. Elle est suivie d'une présentation des objets exposés dans la vitrine, d'une table ronde et d'une proposition artistique alliant histoire de l'art et musique, avec Cheikh Sidi Bemol en duo avec Abdenour Djemaï. Pour le 11 mars, "Alger 2035" posera la problématique du patrimoine dans le contexte

actuel de l'Algérie et le territoire algérien à l'ère des nouveaux plans d'aménagement et d'urbanisme.

Les destructions urbaines du temps de la conquête seront revisitées, ainsi la transformation et le réaménagement "à la française" des villes algériennes par le pouvoir colonial. Avec "D'ailleurs je suis d'ici. Penser l'algérianité aujourd'hui", les organisateurs veulent mettre en exergue "une Algérie qui, façonnée par la transmission de souvenirs, d'objets, de photographies familiales, devient souvent plurielle, entre le réel et le rêve".

LE 28 MARS À ALGER

Concert de musique andalouse

Alger ouvrira ses portes à un concert de musique du monde centré sur les sonorités médiévales du 12^e siècle, et ce le jeudi 28 mars 2019. C'est à la Basilique Notre Dame d'Afrique que Redha Benabdallah et l'Ensemble Diabolus in Musica partageront la scène pour un concert de musique ancestrale du Moyen-Âge. Une collaboration qui aura pour effet de recréer un univers méditerranéen proche de l'histoire de notre culture, la musique andalouse venant

aussi de ces sonorités d'anciennes dynasties arabes rythmées de poésies de troubadours français. Par ailleurs, ce sont plusieurs thèmes comme la guerre, l'amour courtois ou les croisades qui seront explorés par ce mélange de chant et de musique. L'événement, prévu à 19h30, sera accessible en entrée libre sous réservation. Réservation obligatoire avant le 27 mars 2019 en écrivant à musiquedumonde@redhabenabdallah2019.alger@if-



51^E ÉDITION DE LA FÊTE DU TAPIS

Elle aura lieu le 23 mars prochain

La 51^e édition de la Fête nationale du tapis se déroulera du 23 au 28 mars courant à Ghardaïa (600 km au sud d'Alger), a appris, mardi, l'APS auprès des services de la wilaya.

Devenue durant plus d'un demi-siècle un rendez-vous annuel incontournable pour les voyageurs et autres visiteurs de la région du M'zab durant la période des vacances scolaires de printemps, cette manifestation s'assigne pour objectif de valoriser les potentialités que recèle la région aussi bien dans le domaine de l'artisanat que du tourisme.

L'évènement constitue une opportunité pour mettre en valeur le savoir-faire des artisanes et tisserandes, et garder l'essence même de l'artisanat algérien à travers les couleurs, les symboles, les codes et les dessins réalisés selon l'imagination fertile des tisseuses des différentes régions du pays, a souligné le secrétaire général de la wilaya, Boualem Amrani.

Cette édition permet également de célébrer la beauté du tapis, ses couleurs et ses textures, dans le but de préserver ce patrimoine culturel lié aux métiers de l'artisanat, et de mettre en évidence cette activité génératrice de revenus pour de nombreuses tisseuses, pour la plupart femmes au foyer, a-t-il ajouté.

"C'est une occasion pour encourager le savoir-faire, la créativité, le travail pointilleux qui préside à la



fabrication du tapis "œuvre artistique" et également la valorisation des efforts déployés par les tisseuses depuis des siècles en vue de préserver ce savoir-faire ancestral qui requiert de la patience, la rigueur et de longues journées et nuits de labeur derrière un métier à tisser", a indiqué M. Amrani.

En prévision de cet événement à caractère national, de nombreuses opérations d'embellissement de la vallée du M'zab qui compte quatre

communes, ont été entamées par les services de la commune, particulièrement à Ghardaïa et Bounoura.

Le comité d'organisation s'attèle à assurer une organisation "parfaite" à cette 51^e fête du tapis traditionnel, à l'effet d'assurer une réussite à cette manifestation socioéconomique et culturelle pour stimuler les activités touristiques et artisanales, a assuré le secrétaire général.

L'évènement constitue une valeur ajoutée pour l'essor de l'économie

locale et sera marqué par l'organisation aussi de plusieurs activités sportives nationales et internationales, a-t-on fait savoir à la wilaya.

Les organisateurs prévoient une exposition-vente de produits artisanaux, un défilé de chars ornés de tapis tissés à la main ainsi que des représentations des us et coutumes des différentes régions, des spectacles de fantasia ainsi que d'autres arts populaires locaux.

DURANT LE MOIS DE MARS

Un atelier de photographie à Oran

Le mois de mars consacrera la photographie à Oran à travers un atelier qui se déroulera tous les samedis du mois à partir du 2 mars.

C'est à travers une initiative de l'Institut français de la ville qu'un

atelier de photographie aura lieu tous les samedis du mois de mars.

Destiné à apprendre aux intéressés les bases de la photo, l'atelier entend faire arrêter de "prendre" des photos et inciter à "faire" des photos.

Les classes sont accessibles sous inscription en envoyant un courrier à l'adresse suivante : atelier.photo.if@gmail.com. Vous avez jusqu'au 28 février à minuit pour vous inscrire.

Il est à noter que l'atelier sera entièrement animé par Nora Zaïr et se déroulera chaque samedi de 9h30 à 16h30.

Plus d'informations en contactant l'Institut Français d'Oran.

LE 9 MARS À ALGER

Nouvelle projection *Capharnaüm*



Alger accueillera à nouveau la projection du film *Capharnaüm* de Nadine Labaki le samedi 9 mars prochain.

Ce n'est pas sans avoir connu un certain succès après plusieurs projections en Algérie que *Capharnaüm* est reprogrammé pour le samedi 9 mars prochain.

C'est encore une fois à l'Institut Français d'Alger que le public pourra voir ou revoir le film, fruit d'une coproduction américano-franco-libanaise.

Pour rappel, *Capharnaüm* retrace l'histoire d'une quête identitaire d'un jeune Libanais. Véritable "enfant des rues" de Beyrouth, le pré-adolescent rencontre dans ses aventures une immigrée éthiopienne et son enfant. Se tissent alors de véritables liens d'affections.

Succès du film oblige, l'accès à la projection bien que gratuit, doit se faire sous réservation en écrivant à : filmcapharnaum2019.alger@if-algerie.com

Apnée du sommeil chez l'enfant : 90 % des cas non diagnostiqués

Une étude américaine parue dans le Journal of the American Osteopathic Association souligne que la majorité des cas d'enfants touchés par l'apnée du sommeil ne sont pas diagnostiqués.

Des résultats qui montrent également la nécessité de mieux informer les parents et d'améliorer la formation du corps médical pour la prise en charge des enfants touchés par l'apnée du sommeil. Le *Journal of the American Osteopathic Association* vient en effet de publier une étude mettant en lumière la mauvaise prise en charge voire l'absence de diagnostic des cas d'apnée du sommeil chez les enfants. En effet, les experts estiment que 7 à 11 % des enfants souffrent d'apnée du sommeil. Parmi eux, 90 % ne sont pas diagnostiqués. L'étude rapporte également le cas de "jumeaux âgés de 9



ans souffrant de ronflement, d'amygdales dilatées et d'une somnolence diurne excessive dont les symptômes avaient été négligés par les professionnels de la santé". C'est à l'occasion d'une visite chez le dentiste que ce dernier a pu constater que les jumeaux souffraient de certains symptômes de l'apnée du sommeil : "ronflement,

amygdales élargies et somnolence diurne excessive". Suite à cela, un test de sommeil à domicile leur a été prescrit puis ils ont été soumis à plusieurs tests - accompagnés par un oto-rhino-laryngologiste - qui ont confirmé le diagnostic préliminaire du dentiste. Un cas qui alerte sur la nécessité de former tous les professionnels de santé à la gestion de

l'apnée obstructive chez les enfants.

Comment soigner l'apnée du sommeil ?

Quelques signes avant-coureurs peuvent aider à détecter l'apnée du sommeil chez votre enfant. Annick Andrieux, médecin pédiatre, évoque notamment : les ronflements ou une respiration forte (tête en hyperextension), un sommeil agité, une fatigue au réveil ou une transpiration nocturne. Un enfant souffrant d'apnée du sommeil aura tendance à être turbulent et inattentif en classe à cause de son manque de sommeil précise-t-elle. Peuvent en découler, des problèmes cardiovasculaires ou de diabète et des troubles métaboliques (prise de poids). En cas de doutes, il est impératif, de consulter un spécialiste (médecin ORL, orthodontiste). Une fois diagnostiquée, l'apnée du sommeil se traite facilement, notamment par la kinésithérapie linguale, grâce au "réapprentissage d'une respiration nasale et une retonification des muscles au niveau de la langue", explique la kinésithérapeute Méryl Manoukian.

Le tétanos ne s'attrape pas seulement avec des "clous rouillés" !

Le scénario peut faire paniquer : votre enfant marche sur un clou rouillé ou s'écorche la main sur un barbelé. Le premier réflexe est souvent de consulter pour faire un vaccin contre le tétanos. Or, le fait est que la bactérie responsable de cette infection n'affectionne pas particulièrement la rouille.

Le tétanos est une toxi-infection touchant l'Homme, de même que certains animaux. À l'origine, la maladie intervient via une infection localisée causée par les spores de la bactérie *Clostridium tetani* produisant de la tétanospasmine, une neurotoxine qui cible le système nerveux.

Les premiers symptômes sont les suivants : spasme des muscles masticateurs (trismus) et impossibilité d'ouvrir la bouche. Ces spasmes peuvent ensuite se généraliser au corps dans son ensemble et occasionner entre autres des fractures, une rétention aiguë d'urine (et/ou fécale), une surinfection bactérienne, une embolie pulmonaire ou

encore la mort par arrêt respiratoire. Citons également le tétanos néo-natal, dû à l'infection de la section du cordon ombilical.

Alors que la plupart des cas se déclarent environ deux semaines après l'infection, il faut savoir qu'il s'agit d'une maladie qui n'est pas contagieuse. De plus, le tétanos n'est pas immunisant comme peut l'être par exemple la varicelle, puisqu'il est possible d'être infecté plusieurs fois au cours de sa vie.

Force est de constater que le tétanos est une maladie en recul dans le monde, voire même en voie de disparition. Celle-ci subsiste cependant par manque de vaccination, notamment dans une quinzaine de pays en voie de développement, comme l'explique l'Organisation mondiale de la Santé sur une page dédiée. Fatal dans 10 % des cas, le tétanos a fait l'objet d'un document publié en octobre 2018 par Ada McVean, experte en chimie bio-organique à

l'université McGill (Canada). Le but était de venir à bout du mythe du "clou rouillé".

Hygiène des plaies

Si le tétanos est évitable par la vaccination, il l'est également par l'hygiène des plaies. En revanche, il faut savoir que la bactérie *Clostridium tetani* ne peut absolument pas être éradiquée. Effectivement, celle-ci se trouve sur la terre entière (ubiquitaire), surtout au niveau des sols calcaires et humides, mais également dans l'intestin des herbivores – c'est souvent le cas du cheval – et parfois même dans celui de l'être humain. Ainsi, si la rouille peut évidemment contenir la bactérie causant le tétanos, cette même bactérie n'attend pas que l'on marche sur un clou rouillé pour infecter une plaie et engendrer la maladie !

VIH : un deuxième patient en rémission durable

En 2017, plus de 36 millions de personnes dans le monde vivaient avec le VIH et 940.000 sont décédées d'une cause liée à ce virus, d'après les chiffres donnés par l'OMS. Le VIH est un rétrovirus qui infecte des cellules du système immunitaire, des globules blancs, ce qui contribue à affaiblir les défenses de l'organisme. À un stade avancé, le patient est plus susceptible de développer des infections et des cancers.

Le traitement utilise une trithérapie avec trois antirétroviraux mais cette médication, qui doit être prise à vie, ne permet pas de guérir de l'infection. En 2017, 21 millions de personnes dans le monde prenaient ainsi des traitements antirétroviraux pour maîtriser leur infection. Mais aujourd'hui des scientifiques annoncent que pour la deuxième fois dans l'histoire un patient semble guéri !

Timothy Brown, le - patient de Berlin -, a été le premier à être considéré comme guéri du VIH ; il n'a plus de signe du virus depuis 2007. D'après une dépêche de l'AFP, le patient britannique, qui quant à

lui est resté anonyme, a été diagnostiqué séropositif pour le VIH en 2003 et il suivait un traitement antirétroviral depuis 2012. Cette même année, les médecins lui ont diagnostiqué un cancer de Hodgkin.

En 2016, le patient de Londres a reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques d'un donneur qui avait une mutation du gène CCR5, appelée CCR5 delta 32. Les cellules souches hématopoïétiques sont capables de régénérer des cellules sanguines, et notamment des globules blancs. CCR5 est un récepteur du VIH ; quand cette protéine est mutée, elle empêche l'entrée du virus dans la cellule.

Des patients qui ont subi des greffes de cellules souches

Après la greffe, le patient a poursuivi son traitement antirétroviral pendant 16 mois, puis l'a arrêté. Les examens médicaux ont montré que sa charge virale était devenue indétectable.

Cependant, le traitement dont a bénéficié le patient de Londres semble difficilement



généralisable à l'ensemble des malades, car il est très lourd. Mais cette avancée majeure apporte des informations intéressantes aux scientifiques pour venir à bout de la maladie et imaginer des stratégies de traitement, par exemple avec des thérapies géniques.

Timothy Brown avait lui aussi reçu des cellules souches d'un donneur ayant la mutation CCR5 delta 32. Il souffrait éga-

lement d'un cancer du sang, une leucémie. Il avait eu deux greffes et subi une irradiation, tandis que le patient de Londres n'a eu qu'une greffe et une chimiothérapie. Ravindra Gupta, professeur à l'université de Cambridge, a déclaré : "En parvenant à une rémission sur un deuxième patient tout en utilisant une approche similaire, nous avons montré que le patient de Berlin n'a pas été une anomalie."

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BISKRA**MISE EN DEMEURE N°01 AVANT RESILIATION**

Numéro (NIF) : 097507019069808

FSDRS : 5.175.4.262.107.14.02

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Biskra met en demeure : L'entreprise Boukhalfa Aissa demeurant a rue Ben Ammara Commune de Biskra titulaire du marché N° 275/2018 du 07/11/2018 relatif au Lot n°01 : Assainissement (tranche 02) à l'lotissement 60 logement rural à Félièche commune de Biskra, et lot Assainissement à lotissement 44 logement à félièche commune de Biskra, avec un délai de Trois mois.

- De Notifier l'ordre de service de démarage.

- De reprendre les travaux, renforcer le chantier en moyens humains et matériels et ce dans un délai de quarante-huit (48) heures dès la parution de la présente mise en demeure aux quotidiens nationaux

Faute de quoi, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévue par la réglementation.

Midi Libre n° 3635 - Jeudi 7 mars 2019 - Anep 191 6005 622

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE CHERCHELL
COMMUNE DE HADJRET ENNOUS**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01/2019**

Le Président de l'assemblée Populaire communale de HADJRET ENNOUS, ayant le numéro d'identification fiscal (NIF) 098542429589101, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant : Etude, extension et aménagement salle de soin « Lot Extension et Aménagement »

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle dans le secteur « Bâtiment en activité principale catégorie III et plus » peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de l'APC contre paiement de la somme de (3.000,00 DA) présentant le prix de la documentation pour chaque cahier de charge.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours après apparition de l'appel d'offre sur les journaux ou BOMOP à 12 h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A. Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie, datée et signée
- Déclaration de probité remplie, datée et signée
- Statut éventuel de l'entreprise (cas d'une SARL, EURL, SNC, etc.)
- Attestation de compte social
- Références professionnelles fournies par les maîtres de l'ouvrage antérieurs pour des travaux similaires réalisés
- Extrait de rôles de l'année en cours
- Attestation de mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATPH
- Cahier des prescriptions spéciales et particulières (CPS et CPP) paraphés, signés, datée et cachetés
- L'instruction aux soumissionnaires qui doit être signée, datée et paraphée
- Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois
- Registre de commerce
- Copie de la Carte d'immatriculation fiscale (NIF)
- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie III et plus. Bâtiment en activité principale
- Liste des moyens humains approuvés par les services CNAS
- Liste des moyens matériels dûment justifiés (cartes grises avec contrats d'assurance en cours de validité, factures d'achat)
- Bilans financiers des 03 dernières années
- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

B. L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire remplie, datée et signée
- Mémoire technique justificatif rempli, daté et signé
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».

C. L'offre financière contient :

- Lettre de soumission remplie, datée et signée
- Bordereau des prix unitaires rempli, daté et signé
- Devis quantitatif et estimatif rempli, daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre n°... l'objet de l'appel d'offre ».

Les offres resteront valides pendant une période de quatre vingt dix jours (90), à compter de la date limite du dépôt des offres. L'ouverture des plis se fera le dernier jour de la date de dépôt des offres à 14 h 00 heures à l'adresse suivante : Siège de L'APC HADJRET ENNOUS, au niveau du service technique, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

NB : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

Midi Libre n° 3635 - Jeudi 7 mars 2019 - Anep 191 6005 583

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE TIMIMOUN

DAIRA DE TIMIMOUN

COMMUNE TIMIMOUN

N I F N° : 095801099005039

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 14 /2019

Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de TIMIMOUN annonce un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Réhabilitation des chemins menant aux ksours Lichta, Aghiat et Ouled Nouh

Les entreprises admises à participer sont celles dont les capacités minimales sont les suivantes :

- 1-Avoir la qualification professionnelle activité principale travaux publique catégorie quatre (4) et plus.
- 2-Ayant déjà réalisé au moins trois (03) projets de route similaires (réalisation ; réhabilitation ; revêtement) durant la période (2014-2018) dont le montant des marches + avenant est supérieur ou égale à (20.000.000.00 DA) (Appuyés par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages).

Ces participants peuvent retirer les Cahiers des Charges au bureau Secrétariat générale de la Commune de TIMIMOUN Wilaya d'Adrar contre paiement de 5000,00 DA en tant que droits de participer à l'appel d'offres au bureau d'agent comptable Communale.

Les offres doivent comporter un dossier de Candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 14 /2019 Pour : Réhabilitation des chemins menant aux ksours Lichta, Aghiat et Ouled Nouh .

dossier de candidature : ce dossier contient

- déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire.
- Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire.
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats:
 - a/ Capacités professionnelles : copie du certificat de la qualification et classification professionnelle activité principale travaux publique catégorie quatre (4) et plus.
 - b/ Capacités financières : les bilans financiers visés par les services des impôts ou les déclarations d'impôts des (03) trois dernières années.
 - c/ Capacités techniques : Moyens humains (avec déclaration CNAS+diplômes), Moyens Matériels (avec assurances valides et cartes grises pour véhicules et engins) et Références professionnelles appuyées par les attestations de bonnes exécutions.
 - Reçu de paiement de cinq milles dinars (5000.00DA).

A-Offre technique :ce dossier contient :

- déclaration à souscrire remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Mémoire technique justificative : liste (s) des moyens matériels et humains proposés pour l'exécution des travaux.
- Le délai + planning d'exécution des travaux.
- Le présent cahier de charge portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

B-Offre financière: ce dossier contient :

- lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire.
- bordereau (x) des prix unitaires rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.
- détail quantitatif (s) et estimatif (s) rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.

C- Document justificatifs :

L'attributaire du marché doit compléter son dossier dans un délai de dix(10) jours conformément à l'article 69 du décret 15/247 du 16/09/2015.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze jours (15) à partir de la première parution de cette annonce sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et sur la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres doivent être déposées au bureau du secrétariat générale de la commune de Timimoun le dernier jour de la préparation des offres de(8h: 00 jusqu'à midi 12h: 00).

L'ouverture des plis se fera le même jour à quatorze heures (14h30) en séance public à la salle de réunion de la commune de Timimoun.

Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3632 - Jeudi 7 mars 2019 - Anep 191 6005 577

LIGUE DES CHAMPIONS / CSC-CLUB AFRICAÏN

Les Sanafir à un pas du bonheur

Le CS Constantine accueillera demain au stade Chahid-Hamlaoui (17h) les Tunisiens du Club Africain avec l'intention de l'emporter pour valider sa qualification au prochain tour, à l'occasion de la 5^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

PAR MOURAD SALHI

Leader du groupe avec 10 points, le représentant algérien dans cette épreuve continentale aura besoin d'un seul point pour se qualifier aux quarts de finale. Auteurs d'une victoire à domicile contre Al-Ismaïly (3-2), les Sanafir aborderont ce rendez-vous avec l'intention de préserver leur invincibilité. Les Algériens, qui restent sur trois victoires et un nul, ne comptent pas se présenter sur leur pelouse avec la fleur au fusil. Les poulains de l'entraîneur français Denis Lavagne doivent remporter ce match pour éviter les calculs de dernière minute. "Nous ne sommes pas encore qualifiés. Ce tour lui reste encore deux matchs à jouer. Nous sommes appelés à les aborder avec la même volonté et même détermination. Notre objectif consiste à terminer leader de ce groupe", a affirmé l'entraîneur français du CSC, Denis Lavagne.

Ce dernier met en garde ses joueurs contre tout excès de confiance et de penser surtout au travail accompli. "Même



si ce match aura lieu chez nous et devant notre public, ce ne sera pas du tout facile. L'adversaire n'a pas encore dit son dernier mot. Il jouera sa dernière carte avec toutes ses forces. Nous devons se méfier et rester concentrés jusqu'au bout", a mis en garde le technicien français des Sanafir. Côté effectif, le premier responsable à la barre technique de cette formation phare des Ponts suspendus sera appelé à composer son onze rentrant sans les services de l'attaquant Belkheir, suspendu par l'instance fédérale pour cumul de cartons. Une absence qui s'ajoute à celle de Mohamed-Amine Abid qui est toujours en convalescence et Adel Djabout qui souffre, lui aussi, d'une blessure. Trois attaquants vont briller par leur absence dans ce match à domicile. L'entraîneur français s'est dit habitué aux absences et cela ne semble guère l'inquiéter.

Le CSC affrontera une équipe qui garde toujours un grain d'espoir d'une qualification au prochain tour. Avec quatre points, le Club Africain pourra créer la

surprise. Demain, le Club Africain est condamné à gagner par deux buts d'écart puis de remporter son dernier match à domicile face à Al-Ismaïly, tout en attendant le résultat de la rencontre TPM-CSC. En ce qui concerne la vie du club, des soucis majeurs ont été constatés par le nouveau coach des Clubistes, Victore Zvunka, selon la presse tunisienne, et reste le manque d'efficacité de la ligne d'attaque qui n'arrive pas à marquer beaucoup de buts, sans oublier la forme physique, qualifiée de trop faible par le successeur de Chihab Ellili.

Côté effectif, le Club Africain se présentera face au CSC sans les services de deux joueurs, à savoir Ahmed Khalil, qui souffre d'une blessure, et Wissem Yahia, suspendu pour cumul de cartons. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio d'arbitre du Maroc pour diriger ce rendez-vous au stade Chahid-Hamlaoui. Il s'agit de Redouane Jiyed, Lahcen Azgaou et Mustapha Akerkad.

M. S.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Indices positifs de développement du secteur à Tindouf

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a indiqué, mardi à Tindouf, que des indices positifs de développement du secteur sont perceptibles dans cette wilaya de l'extrême Sud-ouest du pays.

"Il y a de nombreux indices positifs montrant que le secteur de la jeunesse et des sports ne cesse de se développer dans la wilaya de Tindouf, à la faveur du soutien dont il a bénéficié ces dernières années", a affirmé le ministre dans un point de presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya.

M. Hattab a indiqué que la wilaya de Tindouf a bénéficié d'un montant de 2,7 milliards DA pour la réalisation d'une série de projets et d'installations à la satisfaction des jeunes de la région, témoignant de la dynamique du secteur en matière de structures et d'encadrement spécialisé, ce qui a donné lieu à la concrétisation de nombreuses structures juvéniles et sportives à même de prendre en charge les attentes des jeunes de la région, a estimé le ministre, ajoutant

que ce financement est accompagné d'un investissement dans la ressource humaine à travers la prospection de potentialités sportives et la création d'académies spécialisées.

Selon M. Hattab, la stratégie et les efforts du secteur s'orientent vers l'investissement dans la ressource humaine, une démarche susceptible d'avoir des répercussions positives sur les jeunes et sur la région de façon générale.

Il a rappelé, dans ce cadre, que 7.390 projets et installations ont été réalisés ces dernières années à travers le territoire national à la satisfaction des jeunes. Ces installations ont été accompagnées d'efforts pour leur encadrement qui demeure, a-t-il relevé, en deçà des attentes des jeunes au regard de la dynamique de développement, rendant difficile la maîtrise du volet de l'encadrement.

Le ministre a, lors de sa visite de travail à Tindouf, procédé à la mise en exploitation d'un complexe sportif de proximité et d'un stade de proximité au niveau du quartier Sellagua et d'un autre stade de

proximité à la cité El-Kassabi, avant d'inspecter une piscine semi-olympique à la cité Ennasr, une salle sportive spécialisée dans le karaté-do, et d'une autre polyvalente à la cité Slimane Amirat.

Le stade de football Abdelhamid-Kermali, d'une capacité de 5.400 places, situé à la cité El-Wiam, a fait également l'objet de la visite du ministre de la Jeunesse et des Sports qui a pris connaissance, sur site, des préoccupations des présidents de clubs, liées notamment aux contraintes de déplacements des clubs hors-wilaya du fait de l'éloignement et de l'absence de soutien financier pour la couverture des frais de déplacements.

M. Hattab a, en outre, remis des chèques à quatre clubs activant au niveau de la wilaya, et a inspecté une salle omnisport où il a assisté à des exhibitions sportives exécutées par des jeunes adhérents d'écoles de football, de handball, de basket-ball et de judo.

APS

MERCATO

L'Inter Milan fait une offre pour Brahimi

La direction de l'Inter de Milan aurait formulé officiellement une offre pour s'attacher les services de l'attaquant du FC Porto, Yacine Brahimi selon, *France Football*. Les Milanais veulent faire signer le joueur de 29 ans le plus vite possible pour barrer la route à la concurrence. L'international algérien continue de temporiser, il n'aurait pas encore rendu de réponse aux dirigeants italiens. Il serait plus enclin à rejoindre la Premier League au lieu de la Serie A, toujours selon le média sportif.

Yacine Brahimi, qui est en train de faire une très bonne saison du côté du Portugal, est courtisé par de nombreux clubs européens. Le meilleur joueur du championnat portugais, la saison dernière, est sous contrat avec les Dragons jusqu'en juin prochain.

Atal dans le viseur de l'Atlético, Nice fixe son prix

Auteur d'une saison impressionnante depuis son arrivée de Courtrai au mercato estival, Youcef Atal fait parler de lui en France mais aussi à l'étranger puisqu'il se trouve dans le viseur de plusieurs clubs. Le joueur formé au Paradou, qui a donné la victoire à son équipe ce week-end face à Strasbourg, se trouve dans la short-list de l'Atlético Madrid comme l'indique *Footmercato*. Le joueur qui a été acheté contre un chèque de 3 millions d'€ seulement plait beaucoup aux dirigeants du deuxième club de la capitale Espagnole. De son côté l'OGC Nice ne compte pas se séparer de Youcef Atal facilement, les aiglons ne comptent pas baisser le prix de Youcef Atal qu'ils ont établi à 70 millions d'euros. Un prix astronomique qui va peut-être éloigner les clubs étrangers qui cherchent juste à faire une plus value avec le joueur.

MLS

Taïder, meilleur joueur de la 1^{re} journée

L'international algérien de l'Impact Montréal, Saphir Taïder, a été élu meilleur joueur de la première journée de la Major League Soccer (MLS) et il fait aussi partie de l'équipe-type.

Le milieu de terrain de 27 ans a contribué grandement à la victoire des siens (1-2) avec un but inscrit et une passe décisive offerte.

ESPAGNE

Boudebouz de retour face au Betis

L'international algérien du Celta Vigo, Ryad Boudebouz, pourra retrouver la compétition, ce week-end, face au Réal Bétis pour le compte de la journée de Liga. L'attaquant algérien pourra jouer face au club qui détient toujours ses droits économiques. Aucune clause dans son contrat de prêt ne stipule que Boudebouz ne peut pas jouer face au Bétis.

L'ancien joueur de Montpellier devrait retrouver la liste des 18 joueurs du Celta Vigo après avoir manqué les deux derniers rendez-vous à la suite de son expulsion face à Levante, le 16 février dernier.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DAIRA DE GHARDAIA
COMMUNE DE GHARDAIA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 paragraphe 2 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de Ghardaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°-08/2018 paru dans *EL ADJWAA* en date du 08/11/2018 et *Midi Libre* en date du 11/11/2018 que l'attribution provisoire du marché relative à :

Projet : Réseau d'AEP

Lot 01 : Rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement du quartier Belghanem - Bin Djebline au pont Hamria

Lot 02 : Rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue Talbi Ahmed et rue Gueddi Bakir

Lot 03 : Rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue 1° Mai

Lot 04 : Réalisation du réseau d'assainissement Bouhraoua

Lot 05 : Réalisation réseau d'assainissement quartier Chouahine el Korti

Lot 06 : Renouvellement et extension du réseau d'assainissement Ksar Melika - Ighebaz - Sagoud Aghram - Loumed

Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°06 du projet à l'entreprise au montant de **19.575.746,00 DA et de 04 mis de délai.**

Tous soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de l'assemblée populaire communale de Ghardaia dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les journaux *EL ADJWAA* et *MIDI LIBRE*

-Lot n°01 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Centre ville El Houfra, Hai el Moudjahidine et K'sar Ghardaia

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 P.	OBS
01	TAKI BEN Yahia	21.789.590,50	53	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°01 du projet à l'entreprise au montant de **12.789.590,50 DA et de 06 mois de délai**

-Lot n°02 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Touzouz, Palmeraie et Akhalkhal

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 P.	OBS
01	TAKI BEN Yahia	23.085.873,00	51.33	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°02 du projet à l'entreprise au montant de **23.085.873,00 DA et de 05 mois de délai**

-Lot n°03 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Baba Saad el Chargui et El Gharbi, Jsar Djraid et Chaabet Ennichene

Le service contractant est déclaré infructueux le lot n°03 motif; erreur dans le bordereau des prix unitaires

-Lot n°04 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Igchoza, Choinhine, Belghannem, El Kourti Ben Djablinne et Chaabet Baka

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 p	OBS
01	SARL SOTRASHYD	22.851.414,00	57	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°04 du projet à l'entreprise au montant de **22.851.414,00 DA et de 12 mois de délai**

-Lot n°05 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Theniet El mekhzen, Melika, Loumed

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 p	OBS
01	SOUILEM Lakhder	20.275.302,55	57	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°05 du projet à l'entreprise au montant de **20.275.302,55 DA et de 05 mois de délai**

-Lot n°06 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Salouga eL Karkoura

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 p	OBS
01	SOUILEM Lakhder	19.575.746,00	49.66	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°06 du projet à l'entreprise au montant de **19.575.746,00 DA et de 4 mois de délai**

Tous soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de l'assemblée populaire communale de Ghardaia dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les journaux *EL ADJWAA* ET *MIDI LIBRE*.

Midi Libre n° 3635 - Jeudi 7 mars 2019 - Anep 191 6005 362

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité « ANEP/ SPA »

UNITÉ RÉGIE
PUBLICITAIRE



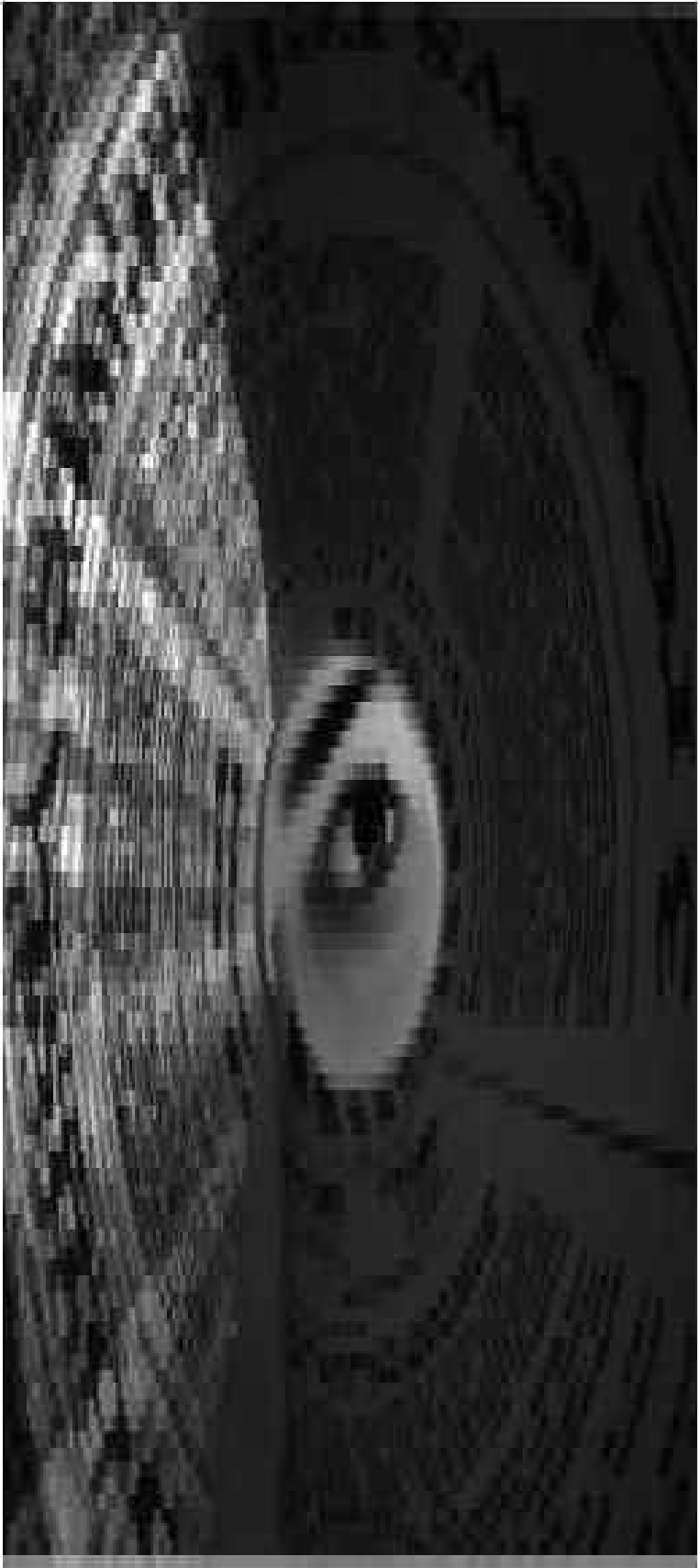
COMMUNIQUÉ

La Régie publicitaire de l'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) informe l'ensemble de ses clients du prochain lancement de son nouveau site BOMOP (www.bomop.anep.dz) qui sera opérationnel à partir du **03 Mars 2019**.

La conception du nouveau site répond aux exigences de l'heure en termes d'adaptabilité, célérité et de réactivité. Information en temps réel, large diffusion, organisation des annonces par secteurs d'activités et diversification de l'offre, avec quatre packs (Classique, Bronze, Silver et Gold), feront du nouveau BOMOP l'outil indispensable pour tout opérateur et tout prestataire en quête d'un marché public, qui pourront également bénéficier de prises en charges d'alertes sur les annonces et des dates d'ouverture des plis avec les packs : Bronze, Silver et Gold.

Midi

COMMUNICATION, ÉDITION ET PUBLICITÉ



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Soupe de légumes aux pruneaux



Ingrédients

3 c. à soupe d'huile
3 poireaux coupés en rondelles
4 carottes coupées en dés
4 navets
2 gousses d'ail hachées
1 bouquet garni
1 oignon piqué de clous de girofle
20 pruneaux
6 tranches de pain complet grillé
1 c. à soupe de persil frais
Sel, poivre

Préparation

Faire chauffer de l'huile dans une poêle.
Faire revenir les légumes et l'oignon pendant 10 minutes.
Rajouter le bouquet garni.
Recouvrir d'eau (1,5 l), porter à ébullition et laisser cuire 30 mn.
Incorporer les pruneaux.
Saler et poivrer puis faire mijoter encore 15 minutes.
Parsemer de noix muscade.
Mettre dans chaque assiette une tranche de pain complet, puis verser la soupe.
Parsemer de persil.

Pain d'épices



Ingrédients

100 g de miel
140 g de farine
1/2 sachet de levure chimique
10 cl de lait
1 oeuf
40 g de beurre
65 g de sucre
1 c. à café de quatre-épices

Préparation

Dans une petite casserole, faire tiédir le lait à feu doux. Hors du feu, incorporer le miel, le sucre et le beurre en remuant à l'aide d'une cuillère en bois, jusqu'à dissolution complète. Préchauffer le four à 180°C (th.6). Verser la farine, la levure et le quatre-épices en fontaine dans le saladier. Casser l'oeuf au milieu et verser le lait. Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte bien homogène. Verser ce mélange dans un moule à cake beurré et enfourner pour 25 mn. Baisser la température du four à 150°C (th.5) et prolonger la cuisson encore 15mn. Démouler le pain d'épices et le laisser refroidir.

Bon à savoir

Le quatre-épices est un mélange d'épices généralement composé de poivre, de muscade, de clou de girofle et de cannelle.

Un bouton sur le visage, ça nous agace, et il faut le faire disparaître au plus vite. Mais attention, camoufler un bouton est une opération délicate. Découvrez un plan d'attaque en quatre points pour dissimuler parfaitement un bouton.

Avant de camoufler, on assainit

Commencez par traiter. Il existe des sérums asséchants qui traitent localement le bouton et l'isolent des bactéries extérieures.

Un fond de teint : tout en légèreté

Le fond de teint permet d'unifier le teint. Optez pour une formule fluide adaptée aux peaux grasses qui camoufle toutes les petites imperfections. Choisissez votre produit antibactérien et testé dermatologiquement.

Pour les peaux à tendance acnéique, les crèmes hydratantes teintées sont préférables au fond de teint classique trop opaque.

Celles-ci corrigent les imperfections, unifient le teint de façon naturelle. Surtout : ayez la main légère ! Mettre trop de produit ne dissimule pas l'imperfection mais au contraire la souligne.

Les armes indispensables du camouflage

Les sticks correcteurs sont indispensables pour mener à bien une opération camouflage. Ils permettent de dissimuler localement un petit bouton ou une rougeur.

L'astuce

C'est de contrer un défaut avec une pointe de vert car le vert refroidit la couleur du fond de teint et permet ainsi de neutraliser le rouge. Mais attention : cette couleur ne se fond pas naturellement dans la peau, il faut donc la mélanger avec un peu d'anticerne ou de fond de teint pour obtenir un rendu naturel.

La méthode

Appliquez avec un pinceau une petite touche du mélange bien estompé. Le geste doit être léger. Tapotez ensuite avec le doigt puis retirez le surplus afin d'éviter l'effet «paquet».

Le beige peut aussi convenir pour camoufler un bouton. Le plus ? Crayons cor-



recteurs teintés et anticernes s'appliquent directement, sans mélange.

Touche finale :

la poudre pour fixer

Aussi bien pour unifier le teint que pour fixer le correcteur, la poudre est la petite touche finale à ne pas oublier ! Appliquer en petite quantité, elle évite aux peaux grasses de voir leur maquillage virer trop rapidement.

BRICOLAGE

Un coup de jeune à de vieux meubles

Le vaisselier de grand-maman n'est plus au goût du jour ; tout comme le bureau d'écolier, relégué au fond du grenier, qui pourtant mérite une seconde chance. Voici trois étapes pour rajeunir vos meubles en bois.

Commencez par dépoussiérer votre meuble

Chiffon, plumeau, brosse à dent... tout est bon pour traquer le moindre recoin de poussière. Les acariens anéantis, munissez-vous de gants en caoutchouc pour procéder au lessivage. Une lessive additionnée d'eau chaude viendra à bout des saletés les plus tenaces.

Après ce traitement de choc, rinçage obligatoire. Pour le séchage, choisissez un endroit aéré et à l'ombre.

Préparez la surface

Pour que votre nouveau décor tienne, il faut éliminer toutes traces du passé.

- Pour faire disparaître la cire, deux solutions : soit vous utilisez un mélange d'eau et de soude (un verre de soude pour huit verres d'eau), soit vous investissez dans un produit classique.

- Pour venir à bout du vernis, confectionnez un mélange d'eau oxygénée et



d'ammoniaque à doses égales. Une solution 100 % efficace.

- Enfin les couches de peinture trépasseront sous la menace de votre spatule et de votre huile de coude.

- Pour finir, vous devrez encore poncer le meuble, à l'aide de papier de verre dans le sens des veines du bois. N'oubliez pas, non plus, de réparer les fentes et les

éraflures du meuble grâce à de la pâte à bois.

Si votre meuble prend soudainement une teinte plus foncée, pas de panique ! Certaines essences comme le châtaigner ou le chêne foncent à la suite des lessivages. Utilisez alors de l'eau javellisée (un verre pour un litre d'eau) pour éclaircir votre meuble.

Le nettoyage et le décapage terminés

C'est le moment de laisser libre cours à votre imagination pour revoir la finition de votre meuble.

- Les décoratrices ultra-tendances adopteront sans une hésitation une laque de couleur acidulée à l'intérieur et plus neutre à l'extérieur pour un effet sophistiqué.

- Les fans du style Gustavien apprécieront les meubles cernés ou recouverts d'une patine ou d'une peinture à essuyer.

- Les possibilités décoratives sont multiples : pochoirs, collage, dorure, papier peint...

- Pour terminer, pensez à remplacer les poignées ou les boutons d'origine par d'autres plus actuels. Vous avez le choix.

Trucs et astuces

Nettoyer une tache de café sur tissu non lavable



Mettez du sel sur la tache fraîche pour absorber au maximum le café, puis nettoyer avec une serviette imbibée d'eau.

Tache de chocolat sur moquette

Grattez le chocolat durci avec un couteau et tamponnez le chocolat liquide avec une serviette ou du coton. Traiter, si nécessaire, la tache restante avec un shampoing pour moquette.



Tache de gras sur tissu



Utilisez du papier absorbant pour retirer l'excès de graisse. Si la tache est incrustée, tamponnez la tache avec de l'eau ammoniaquée.

Tache d'œuf sur canapé ou matelas



Pour du blanc d'œuf, épongez avec de l'eau froide salée ou de l'eau ammoniaquée. Pour du jaune d'œuf, utilisez du liquide vaisselle dilué.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3741[illegible]

SUDOKU

N°3741

SOLUTION SUDOKU

N°3740

**SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3740**

		5		4	6		2	8
8			3		5	9		
	3	2		7				
	4		2			6	9	
		1		9		4		
	5	9			8		3	
				8		2	5	
		6	5		7			9
5	8		9	1		7		

6	1	7	9	3	5	4	2	8
8	9	2	7	4	6	3	5	1
3	4	5	1	2	8	7	9	6
1	6	9	5	7	2	8	3	4
2	7	8	3	9	4	1	6	5
4	5	3	8	6	1	9	7	2
5	3	1	2	8	7	6	4	9
7	2	6	4	1	9	5	8	3
9	8	4	6	5	3	2	1	7

■	F	■	P	■	P	■	F	■	P	■	V	■	E
D	E	F	I	N	I	T	I	V	E	M	E	N	T
■	C	A	P	I	T	A	L	I	S	E	R	A	I
P	O	L	A	R	I	S	E	R	A	S	■	G	E
■	N	A	I	V	E	■	T	E	■	S	U	E	R
E	D	I	T	A	■	A	E	R	E	E	S	■	S
■	A	S	■	N	A	R	R	E	R	■	A	L	■
S	T	E	W	A	R	D	■	Z	O	D	I	A	C
■	I	■	A	S	T	E	R	■	D	E	S	I	R
F	O	R	T	■	S	U	■	M	E	R	■	D	U
■	N	O	T	E	■	R	E	A	R	M	E	E	S
E	S	T	■	T	E	S	T	S	■	E	M	U	T
■	■	A	R	A	S	■	O	S	A	■	I	R	A
M	O	T	E	T	■	A	L	E	R	T	E	■	C
■	T	I	T	I	L	L	E	R	A	■	T	H	E
R	E	V	I	S	E	E	■	A	B	E	T	I	S
■	R	E	V	E	Z	■	F	I	E	R	E	S	■
M	I	S	E	R	A	B	L	E	■	E	R	S	E
■	O	■	S	A	R	D	A	N	E	S	■	E	X
O	N	C	■	I	D	■	P	T	T	■	U	R	I
■	S	I	R	T	A	K	I	■	C	A	R	A	T

Un site maya intact au Mexique, révélé 50 ans après sa découverte

Cette découverte a été révélée lundi 4 mars 2019 par un chercheur responsable de ce projet. Elle a été faite dans cet "espace mystique", qui compte sept offrandes, notamment des brûleurs d'encens en céramique ainsi que d'autres objets, a indiqué le chercheur Guillermo de Anda lors d'une conférence.

Les scientifiques espèrent que la datation de ces vestiges permettra de savoir qui étaient et d'où venaient les Itzaes, le peuple maya qui vivait dans la péninsule du Yucatan. Cette grotte avait été découverte il y a plus de cinquante ans par la population locale qui en avait alors informé l'Institut national de l'anthropologie et de l'histoire (INAH). Un chercheur envoyé par l'INAH avait, pour une raison inconnue, décidé de murer l'entrée de cette cavité et s'était contenté de rédiger un rapport technique dans

lequel il n'indiquait pas l'emplacement de la découverte.

460 mètres, parcourus "à quatre pattes ou à pied"

Dans un premier temps, l'archéologue Guillermo de Anda, qui travaille depuis trois ans sur un projet dans la région, n'a pas fait attention à ce rapport. En 2018, alors qu'il étudiait un des gouffres situés à deux kilomètres du temple de Kukulcan, sur le site archéologique de Chichen Itza, il est tombé sur la grotte Balamku. "Ce que nous avons alors découvert était incroyable, rien n'était altéré et un des brûleurs d'encens est même devenu une stalagmite", a raconté Guillermo de Anda.

Les archéologues, qui ont parcouru jusqu'à présent quelque 460 mètres "à quatre pattes ou à pied", continueront à explorer la grotte, profonde d'environ 24 mètres, et à analyser les objets archéologiques in situ. Les experts estiment que les plus grands brûleurs d'encens pourraient dater de l'époque post-classique (700-1.000 après J.-C.). Selon eux, tous ces objets ont été amenés sur le site en empruntant ces galeries "tortueuses menant jusqu'aux cavernes où ils croyaient sûrement atteindre les entrailles des dieux. Il est



possible que nous découvriions des matériaux plus anciens, y compris des restes humains squelettiques, sous les boues et les sédiments", a ajouté l'archéologue.

Guillermo de Anda a raconté que les Mayas qui habitent toujours au Yucatan l'avaient averti qu'un serpent corail était le gardien de la grotte. En effet, un reptile de ce type, qui est

parmi les plus venimeux au monde, a bloqué pendant quatre jours l'accès de la grotte aux scientifiques. A la demande des Mayas vivant près du site archéologique, le groupe d'archéologues a donc organisé pendant six heures une cérémonie spirituelle "d'expiation" afin d'éviter que ne se produise un drame en pénétrant dans la cavité.

Les grands-mères, un atout évolutif



Deux nouvelles études parues en février 2019 dans la revue *Current*

Biology explorent ainsi le rôle qu'ont eu les babouchka, nonna, yaya et

autres mamies du monde entier sur l'espèce humaine et son évolution. Sous cet angle, les chercheurs se demandent régulièrement pourquoi dans notre espèce, les femmes vivent aussi longtemps après la fin de leur période de reproduction. Une rareté chez les mammifères seulement partagée par quelques espèces marines comme les orques, les bélugas, les globicéphales ou les narvals. Même chez nos plus proches cousins primates, aucune espèce ne connaît une telle longévité post-ménopause. Les chercheurs montrent ainsi qu'avant, le taux de survie des petits-enfants jeunes était supérieur de 30 % lorsque leurs grands-mères maternelles vivaient à proximité et étaient âgées entre 50 et 75 ans. Ainsi, l'analyse des données montre que le fait de vivre avec une grand-mère de plus de 75 ans avait au contraire un effet

négatif sur la survie des petits-enfants. Les chercheurs montrent que passé un certain âge, et donc un état de santé probablement détérioré, l'effet bénéfique s'estompe.

L'éloignement des grands-mères diminue leur influence

La deuxième étude met en lumière une autre limitation à l'effet bénéfique des grands-mères sur leurs petits-enfants : la distance géographique. L'effet grand-mère diminue à mesure que la distance géographique entre la grand-mère et ses petits-enfants s'accroît. Ainsi, une grand-mère située à 350 km n'avait plus d'impact significatif sur l'avenir de sa descendance. Des résultats obtenus à partir d'un jeu de données d'une précision exceptionnelle.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

MACHINE À LAVER

Inventeur : Alva J. Fisher

Date : 1901

Lieu : Etats-Unis

La première machine à laver le linge était électrique. Elle fut inventée et mise au point par l'Américain Alva J. Fisher en 1901, mais c'est seulement à la veille de la Seconde Guerre mondiale qu'a commencé sa fabrication en série.



BONES



21h00



Alors qu'elle travaille sur le meurtre d'un ancien prisonnier dont le corps a été déchi-
queté au cours d'une explosion, Camille
apprend une nouvelle troublante qui pourrait
bouleverger son avenir sur le plan personnel.
Angela découvre que le défunt portait un
tatouage provenant d'un gang de détenus.
L'équipe pense qu'il pourrait avoir été victime
d'une vengeance de la part d'une bande rivale.

ENQUÊTE SOUS HAUTE
TENSION

21h00



Le 8 mars 2014, le vol MH370 de Malaysia
Airlines décolle de l'aéroport de Kuala Lumpur
pour rejoindre Pékin. Peu après, le Boeing 777
qui transportait 239 personnes disparaît des
écrans radars alors qu'il vole au dessus de la
mer de Chine. Plus de 25 pays se sont mobi-
lisés pour retrouver l'épave et les boîtes noires,
sans succès. Et si, les informations qui ont été
données étaient fausses ? Pour tenter d'éclaircir
les mystères de cette disparition, le document
reprend, point par point, tous les éléments de
cette histoire.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Maman va craquer ! Laetitia, mère de deux enfants
et à la tête de sa propre clinique vétérinaire, ne par-
vient plus à tout mener de front. Comme 63% des
mères qui travaillent, elle se dit « épuisée ». Ce trou-
ble, qui touche 10% des familles, peut conduire à la
dépression ou à des comportements violents envers
les enfants • Le prix de l'innocence. Pour la première
fois, des caméras ont été autorisées lors des
audiences. Des femmes et hommes qui ont passé plu-
sieurs mois, voire plusieurs années en prison avant
d'avoir été lavés de tout soupçon, viennent raconter
leur souffrance et demander une réparation finan-
cière.

PALE RIDER



21h00



Pendant la ruée vers l'or, en Californie, une petite
communauté subit les exactions répétées des
sbires du riche et cupide Coy LaHood, l'homme
fort de la ville. C'est alors qu'un pasteur taciturne,
surgi de nulle part, s'installe sur place. Bientôt
surnommé Preacher, il redonne espoir aux habi-
tants. Mais ce cavalier, aussi mystérieux que cou-
rageux, dérange les projets de LaHood, qui lance
ses hommes à ses trousses.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MEURTRES À SANDHAMN



21h00



En se baignant dans la mer de
Sandhamn, petite île au large de
Stockholm, Nora trouve le cadavre d'un
homme enroulé dans un filet de pêche.
L'enquête est confiée à Thomas
Andreasson, un policier de la capitale,
qui est aussi un ancien camarade de
classe de Nora. L'inspecteur tente de
déterminer s'il s'agit d'un accident ou
d'un meurtre. Intriguée par sa présence,
Nora entreprend de l'aider malgré la dés-
approbation de son mari, Henrik.

CASTLE



21h00



Beckett doit travailler avec Jordan Shaw, un
agent du FBI, dans le cadre de la traque d'un
tueur en série qui éprouve une fascination
malsaine pour Nikki Heat, l'héroïne que
Castle a créée dans son dernier livre.
L'assassin appelle en effet la détective à
chaque fois qu'il s'apprête à commettre un
crime. Une chasse à l'homme est mise en
place par les deux femmes qui, pourtant, ne
s'apprécient guère.

LOL
(LAUGHING OUT LOUD)

21h00



C'est la rentrée et Lola, surnommée Lol, retrouve
ses copines, Charlotte et Stéphane, son petit ami,
Arthur, et ses copains. Leurs amours les préoccu-
pent beaucoup plus que le contenu de leurs livres
scolaires. Dès le premier jour de classe, Lola se
brouille avec Arthur qui lui avoue l'avoir trompée
pendant l'été. A la maison, ça ne va guère mieux.
Le dialogue entre Lola et sa mère Anne devient
très difficile.

SECTION DE RECHERCHES



21h00



Un cadavre est découvert dans un contai-
ner en provenance de Nouvelle-
Calédonie. A côté du corps se trouve le
téléphone de Sarah Casanova, ancienne
membre de la Section de Recherche et
grand amour de Lucas. Le portable
contient un message vidéo interrompu
et inquiétant de la jeune femme. Bemier,
Lucas et Rose s'envolent pour Nouméa
et enquêter sur place, à commencer par
le domicile de Sarah, mis à sac. Ils ren-
contrent le frère de Sarah, Nathan, ingé-
nieur dans une mine de nickel sur l'île.

KYLIE JENNER

DEVIENT LA PLUS JEUNE MILLIARDAIRE DU MONDE

Cette fois, c'est officiel, elle est la plus jeune milliardaire au monde. Comme chaque année le magazine Forbes a dévoilé son classement annuel des plus grosses fortunes de la planète, et cette année, Kylie Jenner fait de l'ombre à un certain Mark Zuckerberg.
Ce classement 2019 révèle donc que la cadette du clan Karshadian-Jenner est officiellement la plus jeune milliardaire au monde mais également la plus jeune milliardaire "autonome", c'est-à-dire hors héritage, de tous les temps. Et pour mériter ce titre la jeune femme ne doit rien (ou presque) à l'émission "L'incroyable famille Kardashian", à laquelle elle participe depuis 2007.



PENÉLOPE CRUZ
ÉMUE DEVANT CLAUDIA SCHIFFER
ET NAOMI CAMPBELL

La Fashion Week s'est achevée mardi 5 mars 2019 et aura suscité l'intérêt de nombreuses célébrités ! Nombre d'entre elles se sont montrées lors du défilé Chanel. Claudia Schiffer et Naomi Campbell ont fait leurs adieux définitifs à Karl Lagerfeld et découvert sa dernière collection, portée par Penélope Cruz...



MICHAEL SCHUMACHER
PREMIÈRE APPARITION DEPUIS L'ACCIDENT,
À MAJORQUE ?

Michael Schumacher n'a plus été vu depuis le terrible accident de ski dont il a été victime le 29 décembre 2013 sur le domaine de Méribel. Soigné depuis dans la maison familiale de Gland, en Suisse, le champion de Formule 1 âgé de 50 ans aurait changé d'air.

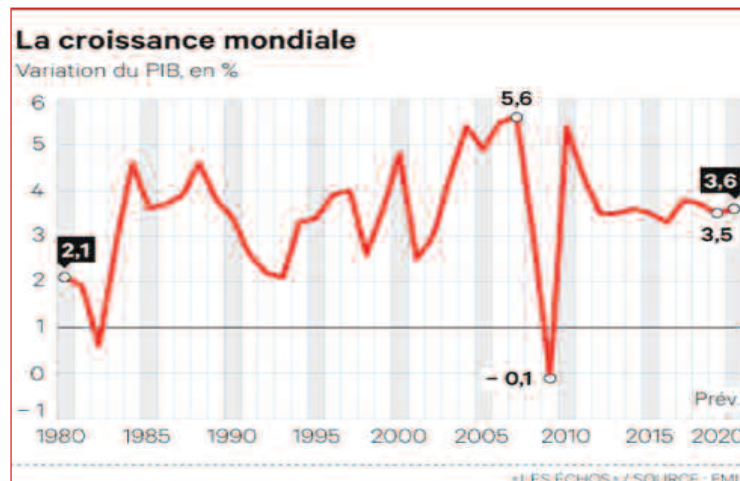
Fajr	06h00
Dohr	12h59
Asr	16h16
Maghreb	18h50
Icha	20h03

CROISSANCE MONDIALE ELLE ATTEINDRA 3,3 % EN 2019

La croissance de l'économie mondiale n'atteindra que 3,3 % en 2019 à cause des tensions commerciales et des incertitudes politiques, selon la dernière prévision publiée hier par l'OCDE, qui tablait encore sur 3,5 % en novembre.

L'Organisation de coopération et de développement économiques explique ce ralentissement par "la hausse des incertitudes politiques, des tensions commerciales persistantes et une diminution continue de la confiance des entreprises et des consommateurs". La croissance a été révisée à la baisse dans presque toutes les économies du G20, en particulier pour la zone euro (-0,8 point à 1 %) et le Royaume-Uni (-0,6 point) à 0,8 %.

L'OCDE souligne que "si le Royaume-Uni et l'Union européenne venaient à se séparer sans accord, la perspective serait signi-



ficativement plus faible" pour la Grande-Bretagne: son produit intérieur brut (PIB) se trouverait alors amputé de 2 % au cours des deux prochaines années, par l'effet de l'application des droits de douanes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le commerce mondial a déjà "fortement ralenti" du fait des barrières commerciales déjà en

place, et "les nouvelles commandes mesurées dans de nombreux pays continuent à décliner".

Les restrictions effectives en 2018 "pèsent sur la croissance, l'investissement et les niveaux de vie, en particulier des ménages à faibles revenus", souligne l'OCDE.

L'activité planétaire est particu-

lièrement sensible à un ralentissement qui serait plus prononcé que prévu en Chine, où l'organisation basée à Paris projette une croissance de 6,2 % cette année (contre 6,3 % en novembre dernier) et de 6,0 % en 2020 (inchangé).

"Les tensions commerciales pèsent de plus en plus sur les exportations et la production industrielle" dans la deuxième économie mondiale, constate l'OCDE.

L'organisation a simulé l'effet qu'aurait sur l'économie mondiale un ralentissement chinois plus fort qu'anticipé: une chute de deux points de la croissance du PIB en Chine amputerait la croissance mondiale de 0,4 point de pourcentage. Le Japon, les autres pays d'Asie orientale, les producteurs de matières premières ainsi que l'Allemagne en seraient particulièrement affectés.

RÉPRESSION CONTRE LES GILETS JAUNES L'ONU RÉCLAME UNE ENQUÊTE

Le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'Onu a réclamé hier à la France une "enquête approfondie" sur les violences policières qui se seraient produites pendant les manifestations des "Gilets jaunes" depuis la mi-novembre. Dans un discours prononcé devant le Conseil des droits de l'Homme à Genève, Michelle Bachelet a déclaré que les "Gilets jaunes" manifestent contre "ce qu'ils considèrent comme (leur) exclusion des droits économiques et de (leur) participation aux affaires publiques". "Nous encourageons le gouvernement (français) à poursuivre le dialogue et demandons urgemment une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force", a-t-elle ajouté. Mme Bachelet a rappelé que "les inégalités touchent tous les pays" et que "même dans des États prospères, des gens se sentent exclus des bénéfices du développement et privés de droits économiques et sociaux". Les manifestants "réclament un dialogue respectueux et de vraies réformes. Et pourtant, dans plusieurs cas, ils sont accueillis par un usage violent et excessif de la force, par des détentions arbitraires, des tortures et même selon certaines informations des exécutions extra-judiciaires", a-t-elle déploré. Depuis le début en France du mouvement de contestation des "Gilets jaunes" à la mi-novembre, l'Inspection générale de la Police nationale (IGPN) a été saisie d'une centaine de cas d'accusations de violences policières. Plusieurs manifestants affirment avoir été blessés par des tirs de lanceur de balle de défense (LBD), une arme qui suscite de vives controverses en France.

TIPASA INCENDIE À L'USINE DE TONIC INDUSTRIE

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de mardi à mercredi dans un dépôt du complexe "Tonic industries" de Bou-Ismaïl. Selon le lieutenant Rabah Bendouha de la protection civile à Tipasa, le départ de feu est survenu mardi à 22h50 au niveau du 1^{er} étage de l'unité Ounecheriss situé sur le CW128 reliant Bou-Ismaïl à Chaïba. "Nous n'avons enregistré aucune victime mais 15 rouleaux de papier ont été carbonisés", indique l'officier. Il aura fallu une intervention de plus de quatre heures aux pompiers pour venir à bout des flammes et sécuriser le site.

CONCOURS MEDIA STAR

OOREDOO LANCE LA 13^e ÉDITION

Les travaux éligibles doivent être publiés ou diffusés entre le vendredi 13 juillet 2018 et le jeudi 2 mai 2019

Très attendu par les professionnels des médias algériens, le concours -Media Star - de Ooredoo est de retour, dans sa 13^e édition. En effet, Ooredoo a lancé mercredi 6 mars 2019, la 13^e édition de son célèbre concours Media Star, et annonce l'ouverture des candidatures jusqu'au jeudi 2 mai 2019.

Lancé en 2007, le concours Media Star récompense les travaux dédiés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et à l'économie numérique dans toutes ses dimensions et applications.

Le concours Media Star s'adresse aux journalistes professionnels des différents supports médiatiques : presses écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et agences de presse. Le concours récompense les meilleurs travaux dans les genres journalistiques suivants : reportages, enquêtes, articles d'analyse dans la presse écrite (commentaires, éditoriaux et chroniques), travaux écrits ou multimédias publiés ou diffusés sur les médias électroniques, Illustration de presse (dessins de presse, caricatures et photos) ainsi que les programmes radiophoniques et télévisuels.

Les travaux soumis doivent être publiés ou diffusés entre le vendredi 13 juillet 2018 et le jeudi 2 mai 2019.



Pour cette nouvelle édition, une nouvelle condition a été introduite dans le règlement du concours stipulant que les articles publiés sur le site web d'un organe de presse écrite (journal, magazine, revue, etc.) ne peuvent concourir dans la catégorie Médias électroniques. Les prix récompenseront les meilleurs travaux dans les catégories suivantes :

- Presse écrite généraliste et spécialisée
- Illustration de presse : dessin, caricature, photo
- Médias électroniques
- Programmes radiophoniques
- Programmes télévisuels.

Les lauréats du 13^e Media Star seront primés, dans chaque catégorie, par des récompenses financières conséquentes, comme suit :

- 1^{er} Prix : 500.000 DA
- 2^e Prix : 300.000 DA
- 3^e Prix : 200.000 DA

Les travaux journalistiques seront évalués

par un jury, composé d'universitaires et de professionnels des médias et des TIC, qui sélectionnera les meilleures œuvres qui seront récompensées lors de cette édition 2019.

Les journalistes souhaitant participer à cette 13^e édition de Media Star peuvent consulter le règlement ainsi que les conditions et le dossier de participation au concours et télécharger le formulaire de participation sur le site web de Ooredoo (www.ooredoo.dz) rubrique Media Star.

Les candidats doivent déposer leurs travaux au niveau des sièges, central et régionaux de Ooredoo, aux adresses suivantes :

•Siège central : Ooredoo, 66, route de Ouled-Fayet, Chéraga, Alger.

•Région Ouest : Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn-Sina ilot n° 137 - Point du Jour, Oran.

•Région Est : Direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine.

Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent déposer leurs travaux au niveau des espaces Ooredoo.

La date limite de dépôt de candidatures est fixée au jeudi 2 mai 2019 à 17h.

Pour toute information complémentaire concernant ce concours, vous pouvez contacter le département des relations publiques et médias (rpubliques@ooredoo.dz) ou consulter le site web de Ooredoo : www.ooredoo.dz (Rubrique Media Star).